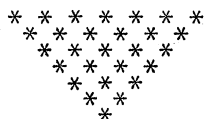


87072

L ' E V O L U T I O N A G R I C O L E

DE L A B R E T A G N E



CONFERENCE PRONONCEE en 1953, au "BLEUN-BRUG", à CHATEAULIN,

par

Monsieur Hervé BUDES de GUEBRIANT,

PRESIDENT de la CHAMBRE D'AGRICULTURE du FINISTERE,

PRESIDENT de l'OFFICE CENTRAL

des ASSOCIATIONS AGRICOLES du FINISTERE & des COTES-DU-NORD.



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2019

-----ooOoo-----



Tel est le sujet, Mesdames et Messieurs, que le "BLEUN BRUG" m'a fait l'honneur de me confier à l'occasion de son Congrès de CHATEAULIN.

Sujet fleuve, n'est-il pas vrai, dont l'abondance inspira les nombreux auteurs de substantiels ouvrages. Pourrai-je dans un nombre limité de quarts d'heure le traiter sans rien omettre de l'essentiel, sans trop sacrifier de l'accessoire ?

Puis, me donnerai-je pour consigne de garder la ligne d'une objectivité totale, parlant de l'AGRICULTURE BRETONNE, comme je ferais de toute autre, dirigeant vers elle le froid regard de l'observateur impassible aussi prompt à la critique qu'à la louange ?

Penserai-je plutôt que, parlant à des BRETONS épris de leur petite PATRIE, devant une Société pénétrée des grandeurs d'une Histoire, d'une tradition dont elle entend dégager la leçon au profit d'un avenir digne du passé, penserai-je que, Breton moi-même et de vieille souche, ayant consacré une longue existence au service de la TERRE, oui, penserai-je avoir le droit de céder à la filiale tendresse d'un homme parlant du terroir familial ?

Vous comprendrez que, devant de telles perplexités, ce soit par un appel à l'indulgence que je débute !

Et tout d'abord, comment ordonner mon propos ?

Puisqu'il s'agit d'une évolution, il convient d'en fixer le point de départ, et d'établir l'inventaire initial.

Qu'était jadis la terre bretonne ? Comment se cultivait-elle ? Quelles perspectives de progrès s'ouvraient à ceux qui la travaillaient ? Que produisait-elle ? Comment le cultivateur s'est-il adapté à l'évolution de la vie économique et sociale ?

A quelles difficultés s'est-il heurté dans l'exercice de sa profession ? Quels furent ses conseillers ?

Quelle place, au stade actuel de l'évolution, occupe l'AGRICULTURE BRETONNE dans l'AGRICULTURE FRANCAISE ? Et que peut-on augurer de son avenir ?

Tout ceci, que nous tenterons de découvrir à la lueur de tant d'écrits, gravite autour de la TERRE BRETONNE, de son sol, de sa productivité, de son potentiel.

Mais nous contenterons-nous des seules considérations d'économie ou de technique ? Cette terre qu'est-elle, à nos yeux, sinon essentiellement le support d'une population, faite d'éléments familiaux, dont un travail acharné, des qualités natives, de fortes traditions ont assuré la lente évolution, le progrès constant. Tout cela s'est traduit en production accrue, en niveau de vie amélioré, élargissant la place tenue par la BRETAGNE dans le cadre français, comme son prestige en dépit des légendes tenaces ou d'antiques préjugés.

Ainsi la seconde partie de notre étude s'attachera-t-elle au cultivateur breton, non certes à l'homme isolé, mais au paysan solidaire de son foyer et de cette Société à base familiale dont certains voudraient saper les bases, mais dont nous estimons, nous, que les solides assises sont pour notre Patrie, comme pour la civilisation chrétienne, des conditions de force, de stabilité, de justice et de sécurité.

*

** *

L'évolution agricole bretonne est assez difficile à saisir pendant la période antérieure aux graves controverses économiques et sociales caractérisant le XIXème Siècle.

Est-il surprenant, qu'isolé dans sa péninsule, avec des moyens de communications précaires, généralement peu instruit, le paysan breton de jadis, comme celui des autres provinces, ait ignoré les discussions des philosophes, les doctrines des physiocrates ? Comment aurait-il connu l'enseignement des premiers Agronomes ?

Il se contentait de vivre sur sa terre, souvent ingrate, tirant d'elle ce dont se satisfaisaient les besoins peu exigeants de sa famille et se souciant assez peu de commercialiser ses produits.

On comprend qu'en de telles conditions la routine ait été longtemps la loi de l'AGRICULTURE et l'on s'explique les impressions rapportées par les voyageurs ayant parcouru la BRETAGNE au hasard de ses mauvais chemins, à travers sa nature sauvage, où dominaient la forêt, la lande, entrecoupées de maigres cultures. Ajoutez à cela qu'à l'époque les méthodes d'investigations étaient malhabiles et que les auteurs, au retour de leurs pérégrinations, se souciaient plus de ce que plus tard on devait appeler le "reportage", que de la vérité géographique, sociologique, rigoureusement éprouvée.

C'est ainsi que l'Anglais Arthur YOUNG fit du paysan breton un être barbare, voisin de l'animal, et ceci à la suite d'un voyage rapide fait en 1788.

N'aurait-il pas, pour avoir rencontré quelques Bretons particulièrement frustes dont il ne comprenait pas la langue, cédé à la tendance de généralisation qui faisait, raconte-t-on, inscrire sur son carnet de route par certain de ses compatriotes débarquant à CALAIS, la phrase suivante : "Les Françaises sont toutes rousses". La première aperçue sur le quai avait une chevelure flamboyante !

Si le Breton avait été réellement l'être primitif et sauvage décrit par YOUNG à la fin du 18ème Siècle, comment s'expliquerait sur son sol, où le Mécène fortuné était rare, l'extraordinaire floraison des merveilles d'architecture religieuse et civile qu'admirent encore les artistes du monde entier ?

Par contre, il faut attacher de l'importance au témoignage porté par YOUNG sur les méthodes de culture pratiquées par nos ancêtres. Sauf dans la région côtière, aujourd'hui dénommée Ceinture Dorée, il parcourut des pays pour plus de la moitié incultes : la façon dont le sol était exploité est décrite par lui en termes méprisants.

Il nota le système de la rotation barbare usité en BRETAGNE, ANJOU et MAINE, l'usage généralisé de l'écobuage, la misérable condition de l'habitat, de l'existence humaine.

Mais s'il soulignait l'état rudimentaire de l'AGRICULTURE BRETONNE il semble qu'il ait pressenti, de loin, les progrès qu'elle était susceptible de réaliser un jour.

Ce pressentiment, un autre visiteur, CAMBRY, l'éprouva plus précis encore quelques années plus tard en parcourant notre Province. S'il décrivit nos landes et nos friches en 1794, il ne laissa de prévoir le parti que pourraient tirer de notre sol de meilleures méthodes culturales.

De tous ces documents il ressort qu'à l'époque de la Révolution la terre de BRETAGNE était fort peu et fort mal cultivée. On devine que les secousses politiques, les guerres de l'Empire et leurs lourdes conscriptions ne créeront pas les conditions d'un rapide progrès.

Ce progrès débute cependant, mais avec la lenteur caractéristique de tout ce qui touche à la terre, cette terre qu'il ne faut pas bousculer, moins encore maltraiter, car elle ne manquerait de se venger en soulignant par des rendements amoindris les erreurs commises à son détriment.

"An Douar zo regoz evit ober goap an hezan" !!!

Et si, passant du Breton au Latin, nous invoquons l'expérience des Anciens proclamant que la nature ne saurait être violentée, nous rappelons l'adage : "Natura non fecit saltus" !!!

De ces deux sentences il convient de garder le souvenir pour juger de l'évolution continue, mais lente, de toute Agronomie.

Cinquante ans ont passé depuis la Révolution et voici qu'un Agronome Suisse visite la BRETAGNE : LULLIN de CHATEAU-VIEUX. Certes l'enthousiasme ne le soulève pas quand il parle de l'AGRICULTURE ! Il note l'envahissement par l'ajonc de toute terre laissée inculte, il constate la rareté du blé, la prédominance du seigle, du sarrasin surtout, parmi les céréales, le peu d'étendue des prairies, l'absence de fourrages artificiels et, par voie de conséquence, la pénurie du bétail et son aspect chétif.

Mais il ajoute - et ici perçoit la notion de l'agronomie naissante - "Le sol manque partout de l'élément calcaire Le chaulage donnerait en BRETAGNE des effets surprenants".

Nous verrons l'usage qui, dans la suite, sera fait de son conseil. Avant de le quitter, notons que son appréciation du paysan breton "d'apparence pauvre et sauvage" dit-il, reconnaît à ce dernier la robustesse de la constitution et l'énergie du caractère.

*

* *

C'est du milieu du XIX^{ème} Siècle que datent les renseignements plus précis recueillis sur l'évolution de l'AGRICULTURE BRETONNE, et c'est à cette époque que se produiront les premiers pas hardiment et résolument dirigés dans la voie du progrès.

Les esprits se penchent sur les problèmes agricoles, le chimiste s'attache à l'étude du sol, des Sociétés naissent pour entreprendre les vulgarisations nécessaires, la politique économique enfin favorise l'essor de l'agriculture. Hélas ! 1860 arrivera bientôt avec les théories libérales sacrifiant tout à l'industrie naissante et bientôt florissante : le Second Empire à son déclin rêvera d'en faire, au détriment de l'agriculture s'il le faut, la principale activité de la Nation. Une crise de trente ans s'en suivra pour l'agriculture : il fallut attendre 1892, MELIN, sa réforme du régime douanier qui rendit l'espoir aux agriculteurs français près de défaillir.

Certes la crise n'épargna pas le cultivateur breton : il persista cependant dans la voie du progrès où il venait de s'engager.

Tout d'abord il défricha et assainit. Bois et landes reculèrent : le sol se couvrit de prairies, tout au moins de pâtures, les légumineuses gagnèrent du terrain, comme les racines fourragères, betteraves, rutabagas, panais.

Nous constaterons les heureux effets sur le développement du bétail en nombre et en qualité.

En même temps de sérieux progrès se produisent dans la culture des céréales. Les céréales panifiables pauvres - Seigle et surtout Sarrasin - reculent devant l'Orge et le Blé.

Le bétail plus abondant fournit une fumure précieuse grâce à laquelle la jachère disparaît, comme la barbare pratique de l'écobuage. Sa persistance aurait déterminé tôt ou tard les phénomènes d'érosion dont, sous d'autres influences, se meurent de vastes territoires en divers continents.

Dans son livre "L'AGRICULTURE dans le Finistère au XIXème Siècle", Monsieur OGES décrit les antiques méthodes de l'écobuage.

Ajonc rasé, passage de la charrue ou, à défaut, arrachage à la main des racines, des mottes, par une nombreuse main d'oeuvre armée d'un outil appelé "Ar Var", d'où le nom de "Varadek" donné à l'opération. Deux cents journées d'ouvriers étaient nécessaires pour ce travail sur un hectare : c'est dire que, malgré le bas prix de la journée d'ouvrier, un franc, ce n'était pas à la portée de simples fermiers.

Puis, souches et mottes étaient brûlées, de la mi-Mars à la St-Jean. La cendre, d'abord mise en tas, était répandue sur le sol avant les semailles. Deux récoltes se pratiquaient, on devine qu'elles étaient maigres, après lesquelles on semait du seigle ou de l'ajonc. Celui-ci donnait une coupe tous les cinq ans et fournissait d'ailleurs, haché avec de l'herbe, un bon fourrage. Après quelques coupes on écobuait de nouveau. Je laisse à penser ce que pouvait devenir le maigre humus de ces pauvres terres.

Il fallut attendre le XIXème Siècle pour mettre un terme à la pratique de l'écobuage et de la jachère.

Certains agriculteurs, certes, les avaient abandonnés depuis longtemps.

Plusieurs, entre 1830 et 1840, avaient découvert l'emploi déjà conseillé par l'agronome Suisse, nous l'avons vu, d'amendements calcaires : ils utilisèrent le calcaire marin sous forme de Maerl ou de Trez, surtout là où le voisinage des côtes les mettaient à leur portée. Le Canal de NANTES à BREST permit d'introduire l'amendement à l'intérieur : on en signala jusque dans la région de ROSTRENEEN.

Plus tard il fut fait usage de la chaux. Mais on ignorait alors que répandue seule, sans apport d'engrais organiques, elle brûlait la terre. Le cultivateur apprit à ses dépens que "qui chaule sans fumer se ruine sans y penser".

Sous l'influence et par l'exemple d'une élite, le paysan breton apprit comment manier, allier, compenser tous les éléments fertilisants auxquels bientôt allaient s'ajouter les engrais chimiques.

Au début, il en ignora les vertus respectives et l'empirisme présidait à l'emploi de ces "LUDU", "LUDU DU", "LUDU MELEN", dont les vertus lui apparaissaient certaines mais encore mystérieuses. Il se gaspilla pas mal d'argent par l'usage souvent intempestif qu'on en fit.

Nous verrons plus loin par quels moyens de formation professionnelle, aujourd'hui bien insuffisante encore je m'empresse de le dire, le paysan breton évolué se perfectionnera dans cette science agronomique laquelle lui évitera tant de faux pas!

Devant ces perfectionnements, ces progrès, après l'abandon de l'écobuage et de la jachère, apparurent les assolements rationnels, divers certes selon les régions, qu'enseignèrent Agronomes et Sociétés d'AGRICULTURE.

Bientôt leur action va se renforcer par celle du Syndicalisme agricole qui, à ses débuts, se donne pour mission de mettre bon ordre au commerce malhonnête, frauduleux, qui, exploitant l'ignorance ou la naïveté du cultivateur, se pratiquait souvent sur les engrais dans les dernières années du XIXème siècle.

Les Coopératives complétèrent la vulgarisation de toutes les ressources que la science agronomique; l'industrie, l'expérimentation, mirent peu à peu à la disposition de l'AGRICULTURE : insecticides, désherbants, hormones.

*

* *

Aujourd'hui, notre AGRICULTURE en de nombreuses régions bretonnes peut rivaliser avec celles des Départements français les plus évolués.

Là où la qualité du sol s'y prête, comme les conditions de climat, de transports, des spécialisations sont apparues.

Il y a bien près d'un siècle que la région de ROSCOFF s'est adonnée à la culture des primeurs. Aujourd'hui, au risque de déterminer une crise de surproduction, cette culture s'étend largement, et bien en profondeur, sur des centaines de kilomètres de nos côtes, de la MANCHE à l'OCEAN. Avec des interruptions certes, on les

rencontre de ST-MALO aux rivages Morbihannais : partout sur cette côte, c'est la pomme de terre primeur qui se cultive. Il s'ajoute d'autres cultures : à ST-BRIEUC, c'est l'oignon; à PAIMPOL, TREGUIER, LANNION et le TRECOR Finistérien, l'exemple du pays de ST-POL de LEON - ROSCOFF fit apparaître la culture du chou-fleur, de l'artichaut; la fraise de PLOUGASTEL-DAOULAS est réputée sur les marchés français et anglais; PONT-L'ABBE produit le poireau, LORIENT et VANNES le chou pommé etc...

En plusieurs points des Côtes-du-Nord et du Finistère, le lin occupe de larges espaces, comme le petit pois, le haricot, là où les usines de conserves peuvent en prendre livraison.

Et que dire de la pomme de terre ! Je la conserve pour la fin de cette nomenclature que je pourrais certes allonger encore : la pomme de terre, il est permis désormais de le dire, constitue l'une des cultures dominantes, sinon la dominante, de toute la BRETAGNE.

Nous venons de rendre hommage aux qualités de précocité qui la caractérisent dans les régions les plus tempérées du littoral; mais dans l'intérieur il s'en récolte d'énormes tonnages pour la consommation, auxquels s'ajoutent les produits d'une sélection scientifiquement dirigée, poursuivie avec persévérance et contrôlée sous un régime de rigide discipline.

Je n'hésite pas à l'affirmer, la BRETAGNE a pour vocation d'assurer la fourniture de la pomme de terre de semence à toute la FRANCE, à l'AFRIQUE du NORD et à d'autres pays encore, pour peu qu'une sage politique économique lui permette d'accomplir sa mission.

Un climat humide et doux, un régime de vents soufflant généralement de la mer, tout ceci constitue des conditions, uniques en FRANCE, s'opposant à la propagation des pucerons porteurs de virus qui ailleurs entraînent la dégénérescence des tubercules. Ajoutez à cela des aptitudes particulières d'une main d'oeuvre familiale attentive au travail minutieux qu'exige la sélection, et vous comprendrez pourquoi je proclame la vocation de la BRETAGNE à la production du plant.

C'est dans le domaine de la sélection que s'est manifestée, avec le plus d'éclat peut-être, l'évolution de l'AGRICULTURE BRETONNE.

Mais n'ai-je pas brûlé des étapes depuis le temps de l'écobuage et de la jachère, n'ai-je pas traversé au pas de courses tant d'années de lents efforts pour en arriver au stade actuel, simple étape d'une évolution agronomique dont on peut conclure que la BRETAGNE, sans atteindre encore dans sa généralité, la productivité maxima constatée en certains pays, se place cependant en tête des régions françaises ayant accompli depuis un siècle les progrès les plus spectaculaires.

Que dirait YOUNG, s'il revenait, que penseraient CAMBRY et le voyageur Suisse en constatant la réduction des terres incultes ?

Elles occupaient dans le Finistère, en 1733, de 45 à 50 % du sol.

En 1852 il en restait encore 260.000 Ha.

En 1862, 230.000 Ha, 222.000 Ha en 1892, 173.000 Ha en 1914

Des chiffres analogues pourraient être cités pour le Morbihan et la courbe des hectares conquis révélerait de semblables progrès. Il en est de même dans les autres Départements.

Certains, et j'en suis, en arrivent à redouter que le défrichement des terres incultes n'aît dépassé le but désirable. Défricher des sols cultivables est bien, mais tenter la mise en valeur de sols par trop ingrats est souvent une opération non rentable conduisant à de cruels déboires et exposant des familles entières installées sur de tels terroirs à de ruineuses et désespérantes expériences. Je crains que ce ne soit le cas en quelques régions.

Ces terrains, c'est au reboisement qu'il faudrait les consacrer, pour leur faire produire des essences que des industries utiliseraient avec fruit, industrie du papier, industrie des emballages dont nos régions légumières font une consommation énorme, toutes industries qui, dans un certain nombre d'années pourraient employer une partie tout au moins de cette main d'oeuvre dont nous constatons avec peine l'émigration chronique, Mais ceci est une autre histoire.

Les statistiques font foi de l'accroissement continu des terres cultivées en BRETAGNE, comme des rendements obtenus, ces derniers suivant une courbe plus ascendante bien entendu en raison des progrès considérables des techniques culturales.

Je voudrais ne pas alourdir cet exposé d'une accumulation de chiffres fastidieux : je dois cependant en citer quelques uns à l'appui de ce qui précède.

Le Finistère cultivait en 1890, 50.000 hectares de Blé
en 1953, 72.000 hectares.

Le maximum avait été de 85.000 en 1929. Les cours insuffisants, sans rapport avec les prix de revient, sont la cause de cette régression. Le phénomène s'est produit partout en FRANCE.

Le Morbihan passait, de 1892 à 1929, de 28.000 hectares de Blé, à 36.400.

Les statistiques des autres départements témoignent, eux aussi, de considérables extensions des terres sous Froment : je vous en fais grâce.

Ce sont le Seigle et le Sarrasin dont les emblavures se sont réduites au profit du Blé. Le Morbihan fait exception, le Seigle y occupait en 1929 un peu plus d'hectares qu'en 1892, mais c'est au détriment du Blé noir qu'il s'est étendu.

Le Blé noir régresse partout :

de 60.000 hectares en 1892, il passe à 37.000 dans le Morbihan. De 58.000 hectares en 1908, il passe à 40.000 en 1929 dans les Côtes-du-Nord.

On peut dire que dans le Finistère, sauf en des secteurs limités, il a pour ainsi dire disparu. Le Seigle se raréfie partout également.

L'Orge décroît dans le Finistère, mais augmente dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord.

*

* *

Il faut accorder au développement de la prairie une attention particulière. Avec celui de divers fourrages, il a déterminé l'accroissement considérable du cheptel et son amélioration.

Empruntons quelques chiffres aux trois Départements de BASSE-BRETAGNE. Prairies et pâturages passent dans le Finistère de 64.000 hectares en 1912, à 91.000 en 1929.

Dans les Côtes-du-Nord on relevait 36.000 hectares de prairies artificielles en 1908, 56.000 en 1929.

L'amélioration des pâturages est apparue si importante que la Chambre d'Agriculture du Finistère, en liaison avec la Station d'Essais de Trévarez, s'est donné pour mission de sélectionner les graminées et les légumineuses de nos prairies.

Les fourrages verts produits sur 8.750 hectares en 1892 dans le Morbihan, l'étaient sur 29.000 en 1929.

Les racines fourragères se cultivaient, dans le Finistère et les Côtes-du-Nord réunis, sur 35.000 hectares en 1912, sur 53.000 en 1929.

Quant au Morbihan, ce sont des superficies passant de 5.000 hectares en 1892, à 25.000 en 1929, qu'il consacre aux racines de toutes sortes : betteraves, navets, rutabagas.

La progression des racines fourragères ne s'accentue plus désormais. Leur déclin me paraît inévitable.

D'une part, elles sont très onéreuses à produire, car elles nécessitent, surtout en années humides où binages et sarclages doivent se multiplier, une main-d'oeuvre coûteuse. D'autre part, leur valeur alimentaire est faible. La pratique de l'ensilage de fourrages verts ne manquera de se vulgariser, comportant économie et richesse nutritive très supérieures.

*

* *

Il se comprend que de tels progrès se soient traduits en amélioration notable de la production animale que nous considérons, avant même la pomme de terre peut-être, comme la dominante en BRETAGNE, celle à laquelle il convient de porter un intérêt particulier.

La vocation animalière de notre Province a été mise en relief par bien des auteurs ayant écrit sur l'AGRICULTURE.

Citons entre autres CHAMBARD de LAUWE qui découvre entre la BRETAGNE et le DANEMARK des analogies agricoles assez surprenantes à première vue, mais qu'il explique en termes convaincants.

Dans son livre : "Pour une Agriculture organisée : DANEMARK et BRETAGNE", il soutient que normalement, en raison de son sol et de son climat, notre Agriculture régionale doit compter tirer le principal de ses ressources de l'élevage dans une zone qui couvre les 3/4 du territoire de la Province.

Nous nous attarderons donc un peu sur ce qui touche à l'élevage. Et tout d'abord, à tout seigneur tout honneur, au cheval.

Quelques chroniques nous apprennent qu'au Moyen Age la BRETAGNE possédait deux variétés de chevaux autochtones : respectons les termes qu'elles nous transmettaient :

Le "Sommier" était le cheval de bât et de culture.

Le "Roussin", plus fin, servait de monture aux "gens de qualité" croisés avec les Arabes, il donna, dit-on, le cheval de sang Centre-Montagne dont CORLAY pratique encore l'élevage réputé.

Une statistique provinciale de 1740 accorde à la BRETAGNE 180.379 chevaux : admirons la précision.

Qu'étaient ces animaux ? Très certainement des bêtes de petite taille : comment pouvait-il en être autrement sur un sol que le travail et les apports de l'homme n'avaient pas encore enrichi ?

Beaucoup sans doute, dans les zones intérieures surtout, s'apparentaient au classique bidet, rustique petit cheval de 1 m 45, 1 m 50 au maximum, marchant l'amble souvent, assez fréquemment à raie de mulet. C'était le moyen de transport habituel pour le Breton en voyage, quand il sortait des rares grand'routes et qu'il ne cheminait pas à pied !

Sur le littoral, la taille et le volume étaient certainement plus grands.

En 1664, COLBERT crée les Haras : l'élevage va se poursuivre et se diriger dans des voies plus rationnelles.

Plus tard, le dépôt royal de LANGONNET exercera son influence sur toute la région, en dépit du nombre restreint de ses étalons.

A côté de ceux-ci, beaucoup d'étalons particuliers faisaient la monte, soumis à une réglementation progressivement imposée, et je dois dire fort bien acceptée par l'étalonnage privé. Chacun sait qu'à côté des reproducteurs de l'Etat il est, chez les particuliers, des étalons "approuvés" et des étalons simplement "auto-risés".

Mais ceci n'est pas particulier à la BRETAGNE : je ne m'y arrête pas.

Ce que je veux mettre en relief, c'est qu'en matière chevaline comme en matière bovine, nous le verrons, l'empirisme a trop longtemps et trop souvent régné.

On a croisé notre jumenterie avec des étalons venus de loin souvent, et les résultats n'ont pas toujours été bons.

C'est miracle que le type breton, vraiment fixé aujourd'hui et si renommé dans sa forme actuelle, ait pu résister et éliminer les éléments disparates infusés à l'élevage.

Dans mon enfance, j'ai vu les stations officielles et privées encombrées de Normands, Percherons et Pours-Sang. Plus tard, le souci de donner du poids, au risque de diminuer la qualité des membres, introduisit des Ardennais dans quelques Stations.

On peut deviner que l'homogénéité manquait à cette production heurtée. Faut-il que le vieux fond ait été solide et vraiment raceur pour avoir repris le dessus !

Une exception doit être faite cependant pour le croisement avec le Norfolk Anglais. Les hommes, qui, tout à la fin du XIXème Siècle, en devinèrent les bienfaits et en assurèrent la réalisation méritent la reconnaissance des éleveurs bretons comme le méritent aussi ceux qui, jugeant suffisant cet apport étranger, surent l'arrêter à temps.

Ce que nos chevaux actuels ont de régulier, d'harmonieux dans la conformation en dépit d'une masse plus importante réclamée par l'acheteur, ce qu'ils ont conservé d'influx, d'actions brillantes est l'héritage du Norfolk, qui, bien qu'ancêtre lointain déjà, a marqué notre élevage d'une empreinte persistante.

Aujourd'hui, c'est par l'indigénat seul que l'élevage se reproduit : il faut souhaiter que l'on s'y tienne désormais.

Le type breton est fixé en effet. On le trouve, sous des formats divers certes, dans plusieurs régions, peuplant les écuries de nos éleveurs. Dans le pays de ST-POL de LEON il a conservé le cachet de distinction qui lui transmet une jumenterie, diminuée en nombre certes, devant la poussée de la culture légumière, mais non pas en qualité.

A LESNEVEN, le format est plus volumineux déjà, pour devenir dans le Bas-Léon, comme il l'est sur le littoral trécorrois, le cheval de trait. De remarquables centres d'élevage se sont développés dans le Bassin de CHATEAULIN, dans le Sud-Finistérien, au point de rivaliser avec ceux du LEON.

Dans le Morbihan, sur les collines de l'intérieur, le cheval est de taille plus réduite, mais avec d'admirables qualités d'endurance. CALLAC est un Centre renommé. L'artilleur type se trouvait là : la guerre de 1914-1918 a mis en valeur son extraordinaire rusticité.

Dans l'Est de la BRETAGNE, notamment à la BOUILLIE, dans les pays de VITRE et de FOUGERES, la population chevaline est fortement imprégnée par le Percheron.

Après avoir connu, numériquement, son apogée il y a quelques 20 ou 30 ans, le cheval d'aujourd'hui est indiscutablement en sensible régression.

Les effectifs des Stations de monte, tant celles des Haras que celles des étalonniers privés, les jumenteries, les simples exploitations ont perdu une notable proportion de leurs effectifs. La motorisation de l'AGRICULTURE et de l'Armée, l'automobile, la mode enfin, et l'attrait que la mécanique exerce sur la jeunesse d'aujourd'hui, conduisent certains esprits à se demander si l'ère du cheval ne tend pas à sa fin et si l'élevage hippique n'est pas menacé de mort.

Je n'en crois rien. Certes ne reverrons-nous plus l'époque brillante que l'élevage chevalin connut au début du siècle : mais, pendant de longs lustres encore et peut-être toujours, aura-t-on besoin, en AGRICULTURE et ailleurs, du limonier, du carrioleur, capables de faire avec économie certains travaux pour lesquels le moteur est économiquement contre-indiqué.

Nous avons en BRETAGNE l'insigne avantage de produire précisément le type de cheval répondant le mieux aux besoins que le moteur ne peut satisfaire. Cheval actif, de poids moyen, d'une rusticité éprouvée, s'accommodant des climats les plus divers. Le très gros trait, utilisé jusqu'à présent dans la grande culture, s'effacera peut-être devant la traction motorisée. Le cheval breton sera beaucoup moins exposé, à condition de demeurer dans son format actuel et de conserver ses aptitudes aux allures relativement rapides, de se garder d'un alourdissement excessif qui l'exposerait aux mêmes crises que les animaux de gros poids menacés par le tracteur.

Je voudrais être sûr que tous les éleveurs le comprennent et qu'ils ne se laissent pas entraîner dans une voie où, à mon avis, ils ne peuvent trouver que de cruels mécomptes.

*

* *

Et j'en arrive à l'élevage bovin.

Pour lui encore, jetons un regard en arrière.

Nous avons assez parlé de la pauvreté des terres bretonnes avant l'ère des grandes améliorations qui, peu à peu, les ont enrichies, pour ne pas nous attendre à rencontrer dans cette rapide excursion dans le passé, un bétail de grande valeur.

Jadis, trois races peuplaient les étables bretonnes.

La Pie Noire, la Pie Rouge et la Froment, plus connue sous le nom de "Froment du Léon".

Qu'en reste-t-il ?

La pie noire s'est conservée et il faut s'en réjouir. Cette merveilleuse utilisatrice des maigres terres doit ressembler fort, améliorée certes dans sa conformation, à ce qu'elle était il y a un siècle.

La vogue qui lui valurent sa rusticité, ses aptitudes laitières et beurrières s'est maintenue. On en exporte de nombreux sujets : elle s'adapte partout, sauf sur des terrains trop riches où elle grandit, grossit, devient un petit animal de boucherie et perd ses qualités de laitière.

En BRETAGNE, longtemps contenue dans son aire d'origine, elle tend depuis quelques années à s'étendre, à supplanter d'autres races, là surtout où la tuberculose a contraint des éleveurs à renouveler entièrement leur cheptel. La race pie noire gagne actuellement dans le Léon, dans le Trégor, si elle perd plutôt en Cornouaille, et peut-être même un peu dans le Morbihan.

Phénomène assez curieux, l'Armoricaine, dont nous parlerons tout à l'heure, et la pie noire se remplacent réciproquement en maints terroirs, comme si les éleveurs y tâtonnaient avant de prendre une orientation définitive.

Avec raison a-t-on renoncé à maintenir la Pie Noire dans le minuscule format longtemps recherché dans les concours.

C'est par l'indigénat seul que doit se reproduire cette excellente petite race : elle ne peut que perdre, du fait de croisements, des qualités remarquables qui la font apprécier.

La Froment du Léon, elle, n'a gardé ses caractères d'origine que dans quelques cantons des Côtes-du-Nord. Dans le Léon, elle n'existe pratiquement plus. C'est, elle aussi, une excellente laitière beurrière. Sa taille est supérieure à celle de la Pie Noire et sa conformation est souvent harmonieuse. Mais elle se trouve confinée désormais sur une aire si réduite, ses effectifs sont si peu nombreux, que l'on peut craindre pour elle une régression continue; et c'est dommage.

On rencontre encore des Pie Rouges assez voisines, semble-t-il, du type initial dans quelques régions de Cornouaille.

Mais comme la Froment du Léon, elle a été soumise à des croisements continus avec le Durham, et cela depuis plus d'un siècle, pour donner naissance à la race ARMORICAINE.

Celle-ci domine désormais en BRETAGNE. A mesure que les terres s'enrichissaient, elle prenait du poids, sa conformation tendait de plus en plus vers celle du Durham; et sa robe, généralement rouge, marquée d'un peu de blanc, parfois rouanne, est devenue toute pareille à celle de la race anglaise continuellement croisée avec les souches originelles.

Elle est devenue bête de boucherie et nul ne saurait s'en plaindre si les aptitudes laitières s'étaient maintenues, développées en même temps.

Malheureusement les éleveurs qui recherchaient les taureaux Durham, outre Manche et ceux qui se spécialisaient dans la production de cette race à l'état pur

en BRETAGNE, ils furent nombreux, ne se préoccupaient que de conformation, et les concours suivaient les mêmes tendances.

La réaction se produit aujourd'hui; il est permis d'en attendre un redressement laitier fort désirable.

Le Contrôle Laitier s'est institué dans nos Départements, l'élevage du Durham pur de boucherie se restreint, l'insémination artificielle enfin, qui n'en est encore qu'à ses débuts, sélectionne les géniteurs mâles, sur la conformation bien sûr, mais aussi sur les performances laitières, dûment contrôlées des ascendances.

Par ces seuls moyens, il serait possible d'atteindre le résultat recherché, c'est-à-dire la production d'animaux à deux fins, bons laitiers et pouvant, en fin de carrière, fournir un rendement en viande rémunérateur.

Il existe dans nos trois départements, où l'Armoricaine se rencontre le plus, les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan, des souches que l'on peut qualifier de grandes laitières : 3.500, 4.000, 5.000, 6.000 litres par lactation sont officiellement constatés. Je connais même une vache ayant largement dépassé les 7.000 litres !

Les taux butyreux de ces grandes laitières avoisinent les 4 %. Avec un élevage judicieusement conduit, ce qui n'est encore qu'une exception doit devenir la règle.

Pour hâter cet aboutissement, quelques éleveurs dirigeant des Coopératives d'Insémination Artificielle du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère, ont eu l'idée de recourir à une "retrempe" (le mot est du Professeur ROUX de l'Ecole Nationale de RENNES) de sang anglais : non plus de sang Durham de boucherie, mais de sang de "DAIRY-SHORTHORN" qui est un Durham laitier de haute valeur : 4, 5 générations et plus de vaches ayant fourni de magnifiques lactations ont donné naissance à des géniteurs de conformation toute pareille à celle de nos Armoricaines, et généralement supérieure, mais dotés de gènes laitiers dont on a voulu faire bénéficier notre cheptel. Et c'est ainsi que pour la seconde fois, se pratiquent actuellement par dessus la MANCHE, des expéditions de semence provenant des meilleurs Centres Britanniques d'insémination.

Déjà, sont nés une soixantaine de produits dont nous espérons qu'ils activeront les progrès laitiers de nos Armoricaines.

Je serais incomplet si j'omettais de mentionner de beaux élevages de race Normande existant surtout dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine.

Cette race, la plus belle du monde là où le sol permet de la produire, a des exigences alimentaires qui s'opposent à son extension généralisée sur nos sols d'origine granitique. Elle réussit sur le littoral des Côtes-du-Nord et plus particulièrement à l'Est de ce département où se trouve, à CREHEN, un très remarquable Centre d'Insémination Artificielle doté d'animaux de très grande valeur recrutés dans les meilleurs étables de NORMANDIE.

Souhaitons que les éleveurs disposant de terres moins amendées ne se laissent pas tenter par cette belle race normande à laquelle ils ne peuvent donner l'alimentation qu'elle nécessite, ni la vie au grand air dont elle se passe difficilement.

Hélas ! Messieurs ! A côté des races bien définies aujourd'hui, bien sélectionnées que je me suis efforcé de décrire, que d'horribles croisements pratiqués au hasard et dont trop de nos régions bretonnes donnent l'affligeant spectacle. Souhaitons que les dirigeants de l'élevage, les conseillers des cultivateurs, les préservent des mécomptes auxquels ils s'exposent par l'empirisme des croisements qu'ils font subir à leurs vaches.

Je me suis trop attardé sur ces questions d'élevage bovin pour vous importer de chiffres. Sachez seulement que nos troupeaux ont considérablement augmenté en nombre et en qualité depuis un demi siècle, que l'amélioration continuelle du sol et la sage direction de l'élevage ne peuvent manquer de doter la BRETAGNE d'un cheptel dont la haute et définitive qualité s'atteindra dans un nombre d'années que j'espère restreint.

*

* *

Je ne veux pas m'exposer au reproche d'avoir négligé les ovins et les porcins dans ce rapide examen de nos élevages et de leur évolution.

Des premiers il est peu de chose à dire. Il y a peu de moutons en BRETAGNE, sauf à OUESSANT. Il n'y a pas de race autochtone.

Le porc, par contre, est depuis un siècle en augmentation constante et considérable. Relevons quelques chiffres :

Le Finistère possédait 170.000 porcs en 1929

300.000, en 1950.

Les Côtes-du-Nord avaient 178.000 porcs en 1908

192.000, en 1929

237.000, en 1950.

Le Morbihan en comptait 85.000 en 1892

159.000 en 1929

161.000 en 1950.

Je sais bien qu'en matière porcine où le rythme de l'élevage est rapide, les recensements peuvent, dans un sens ou dans l'autre, se ressentir des circonstances économiques; les chiffres ont une valeur relative seulement : l'écart de ceux que je viens de citer ne manque toutefois de mettre en relief le développement certain des effectifs.

Notons que l'éviction des races autochtones par les races anglaises YORKSHIRE et LARGE-WHITE est un phénomène constant et rapide. La précocité, la production de viande maigre et non plus de graisse sont recherchées. A ce point de vue les races anglaises sont imbattables : dans peu d'années elles peupleront nos porcheries.

*

*

*

Seule jusqu'à présent a retenu notre examen, la comparaison entre le passé et le présent en ce qui touche l'étendue des cultures, leur évolution au gré des circonstances économiques et du savoir paysan, leurs rendements en produits végétaux et animaux.

Ces regards sur le passé ont fait apparaître les énormes progrès de la technique, de la productivité, de l'apport enfin que la BRETAGNE fournit à la production nationale. Qu'eût été le ravitaillement français sans elle, pendant la guerre et l'occupation ? On l'oublie trop aujourd'hui en invoquant l'absurde légende des lessiveuses pour détourner vers nos paysans la responsabilité des difficultés économiques et la fureur d'un consommateur déçu.

Partie de fort loin et très en retard, notre Province tend à s'aligner sur les plus fécondes de FRANCE et, par certaines cultures, peut-on dire qu'elle les dépasse. Aujourd'hui, le Finistère est le premier département français pour les productions du cheval, de la pomme de terre de semence; les Côtes-du-Nord, le premier pour la pomme de terre prime, pour l'aviculture; l'Ille-et-Vilaine, pour le cidre; pour la viande, pour les produits laitiers, légumiers, nos départements figurent parmi les premiers.

Mais l'homme, quelle évolution a-t-il suivi lui-même dans son existence personnelle, dans sa vie familiale, son comportement corporatif ?

En un mot le paysan vit-il mieux matériellement, spirituellement, intellectuellement, en fonction du progrès qu'il a su donner à sa terre ? Voulez-vous que nous nous efforcions de nous en rendre compte.

Bien sûr, le voyageur de jadis revenant chez nous ne trouverait-il qu'en des cas accidentels la dégradation humaine qui est de tous les temps et de tous les pays, l'être hirsute et grossier dont une généralisation un peu hâtive et mal contrôlée avait fait sous sa plume le type du paysan de chez nous.

L'homme s'est affiné, la femme également : l'instruction, les contacts permis par des moyens de circulation facilités, par des ressources plus larges, font qu'aujourd'hui entre le paysan et le citadin la différence n'existe plus.

Ajouterai-je, non sans évoquer de nostalgiques souvenirs, que le vêtement lui-même est aujourd'hui à la campagne ce qu'il est à la ville.

Les beaux costumes d'antan, que j'ai connus dans ma jeunesse portés par tout le monde rural, ne le sont plus que par quelques personnes âgées. En fait, ils disparaissent, ou bien, ne subsistent que camphrés dans les armoires d'où ils ne ressortent que pour de rares circonstances, ce ne sont plus des costumes, ce sont des déguisements. La BRETAGNE a beaucoup perdu de son charme, de son prestige près de ses visiteurs en reléguant Chupens, Châles et Tabliers, pour adopter l'universel veston, le tailleur banal, le chapeau mou masculin, le bibi féminin, le béret ou l'abominable casquette.

Mais ceci est le soupir d'un vieil homme : je le réprime bien vite, les jeunes en souriraient.

Autrement triste serait l'abandon de la langue bretonne, de cette gymnastique intellectuelle que provoque le bilinguisme, lequel, transposant la pensée du Breton en Français, mérite bien le nom "d'Humanités Primaires" que lui donne Monsieur MOCAER.

Le Breton, celui des campagnes comme celui des villes, sait aujourd'hui parfaitement le Français : il faut l'en féliciter. C'est nécessaire pour sa formation générale, pour les contacts obligatoires que ses transactions comportent avec les hommes des villes et ceux des autres provinces. Il faudrait le blâmer par contre si, méconnaissant la richesse intellectuelle que lui vaut l'usage courant de deux langues, il se prenait à mépriser celle qu'il apprit sur les genoux de sa mère, au point de ne plus l'apprendre à ses enfants et d'en perdre l'usage dans sa vie familiale, paroissiale et souvent sociale.

Il y aurait hélas beaucoup à dire, beaucoup à regretter à ce sujet. Quelle belle tâche réussirait le "BLEUN-BRUG" s'il parvenait à enrayer de navrantes tentatives !

Du maintien d'autres traditions, de la pratique religieuse notamment, il ne m'appartient pas de traiter ici. C'est l'affaire d'orateurs autrement qualifiés.

Je veux constater cependant que ce ne sont pas dans les régions les plus chrétiennement conservées, et il en est beaucoup heureusement chez nous, que l'on rencontre les paysans les moins évolués, les moins adaptés aux exigences de la vie moderne.

*

* *

Et j'en arrive à la vie matérielle : à l'habitat d'abord.

Il faut reconnaître que dans sa généralité il n'a pas suivi les autres progrès.

Sans doute ne voit-on plus l'affreux taudis décrit par A. YOUNG : "misérables huttes de boue, sans vitre et presque sans lumière".

Mais les améliorations nécessitées par la vie moderne n'ont encore pénétré que dans de trop rares demeures. On en rencontre, certes, en certaines régions privilégiées, sur les rivages du Finistère et des Côtes-du-Nord, dans le Bassin de Châteaulin, du pays de QUIMPER, BANNALEC, QUIMPERLE, ailleurs encore, mais plus exceptionnellement. Dans les zones de l'intérieur, le sol en terre battue subsiste dans plus de la moitié des maisons, le toit de chaume se rencontre encore; dans certains cantons d'Ille-et-Vilaine et de l'Est des Côtes-du-Nord, faute sans doute de pierres à proximité, les murs sont en pisé prenant très vite un aspect pénible de délabrement.

La merveilleuse qualité des maçonneries de granit, pour ainsi dire indestructibles, est l'une des causes s'opposant à la modernisation de l'habitat. Une maison de 300 ans, chef d'oeuvre de confort à cette époque reculée, a résisté à l'injure du temps. Une sorte de vénération sentimentale l'entoure, on hésite à la détruire pour la remplacer par une construction plus confortable sans doute, mais autrement fragile.

Et pourtant les portes sont étroites et inconfortables, les fenêtres exigües dispensent parcimonieusement le jour, les plafonds trop bas mesurent à l'excès le volume d'air réclamé justement par les hygiénistes.

La méchante pierre qui s'effrite aux gels de certains pays, la brique plus ou moins friable doivent se renouveler, mais le granit ! Aussi nos Architectes, nos Coopératives d'Habitat Rural doivent-ils s'ingénier à offrir à leurs clients et à leurs adhérents les moyens techniques permettant d'utiliser, tout en les adaptant aux besoins des temps, les vénérables demeures que l'on veut respecter, en y introduisant le confort, le chauffage, la cuisine moderne, les installations hygiéniques, l'eau et tout cet équipement ménager auquel les femmes devront le soulagement de tant de peines dont leurs mères furent accablées. C'est un de nos soucis à l'OFFICE CENTRAL de LANDERNEAU où nous nous efforçons de réaliser tous ces progrès, mais en conservant à l'architecture paysanne bretonne ce cachet particulier, charme de notre pays, que ne lui garderait pas l'horrible préfabriqué cher à certains novateurs.

Faut-il ajouter que, pour permettre aux propriétaires exploitants ou bailleurs de réaliser ces nécessaires progrès, une politique de crédit devra s'instaurer et les organismes qualifiés se généraliser pour la mener à bien. C'est, toujours à l'OFFICE CENTRAL, la mission que se donne la SOCIETE de CREDIT IMMOBILIER du Finistère et des Côtes-du-Nord.

Les bâtiments d'exploitation devront poursuivre les mêmes progrès que l'habitat humain : le temps me manque pour m'étendre sur cet abondant sujet.

Je conclurai en proclamant, non seulement l'urgente nécessité d'un effort vigoureux mené conjointement par la profession organisée, l'Etat, venant au secours des propriétaires exploitants ou non, pour qui, dans la situation économique présente de l'AGRICULTURE, le sacrifice dépasse les possibilités.

Pour se moderniser, s'équiper, se loger, l'AGRICULTURE a besoin de ressources que ne suffit pas à lui procurer la rentabilité actuelle de son travail et de ses capitaux. SULLY revenant parmi nous le comprendrait et agirait en conséquence. Et ce ne serait pas la documentation qui lui manquerait pour faire le point de nos besoins : tant d'auteurs, tant de rapporteurs la lui fourniraient, ne serait-ce que le volumineux et substantiel travail présenté par Monsieur RIFFAULT, Directeur de l'Ecole Nationale d'AGRICULTURE de RENNES, devant le COMITE d'ETUDES et de LIAISON des INTERETS BRETONS.

Sur 250.000 fermes que compte la BRETAGNE, 1/4 dit-il ont des bâtiments à peu près convenables, le reste devra être ou reconstruit ou reconstruit ou remanié plus ou moins profondément.

La répartition du sol cultivé entre les exploitations bretonnes doit retenir notre attention pendant quelques instants si nous voulons nous rendre compte de l'évolution agricole sociale de notre Province.

Tout d'abord faut-il constater la tendance qui s'accroît vers la diminution du nombre des exploitations.

Voici des chiffres éloquentes :

La BRETAGNE comptait en 1892	388.418 exploitations
en 1929	336.380
en 1942	251.656.

En 50 ans la diminution est donc de 136.762, soit 35 %, le total des surfaces cultivées ayant, par contre, augmenté.

Le phénomène vaut qu'on s'y arrête.

Sur quelles exploitations se manifeste-t-il ?

Les exploitations de moins d'un hectare étaient en 1892 du nombre de 126.728.

Elles n'étaient plus que de 67.879, en 1929
et 15.436, en 1942.

diminution : 111.292, soit environ 87 %.

On comptait en 1892, 112.998 exploitations de 1 à 5 hectares.
en 1929, 93.576
en 1942, 71.294.

diminution : 41.704, soit environ 37 %.

En 1892, il y avait en BRETAGNE 79.095 exploitations de 5 à 10 Ha.
en 1929, le nombre était tombé à 73.229
en 1942 à 62.276

diminution : 16.819, soit environ 21 %.

Les exploitations de plus de 10 hectares étaient au nombre de 78.124, en 1892,
de 101.696, en 1929,
de 102.650, en 1942.

Leur nombre a donc augmenté de 24.526, soit environ de 31 %.

C'est donc la petite exploitation qui disparaît progressivement, absorbée, non par la grande car il n'en est pas chez nous, mais par la moyenne.

Pourquoi ?

La petite ferme n'est plus viable. Les frais d'exploitation se sont élevés et les profits ne les ont pas suivis. Jadis le tout petit exploitant, insuffisamment occupé sur sa terre, consacrait aux voisins son travail salarié : c'était le Pen-Ty. Cette catégorie de travailleurs s'éteint.

Peut-être une part de responsabilités en revient-elle à l'employeur. Jadis il aidait son Pen-Ty, lui prêtant ses attelages pour les labours et les transports, il lui donnait du fumier, il lui facilitait l'achat d'engrais. Aujourd'hui, l'évaluation plus serrée des dépenses fait apparaître sans doute le poids chiffré de ces services qu'autrefois on n'avait pas l'idée de comptabiliser. A la décharge de cet employeur il faut dire que les prix de revient singulièrement alourdis de nos jours, la masse des charges sociales, le contraignent sans doute à y regarder de plus près. Mais, de ce fait il perd une main d'oeuvre qui à certaines heures lui fait singulièrement défaut.

Le Pen-Ty, de son côté, qui naguère ne travaillait guère que pour l'exploitant dont son petit domaine faisait partie, a voulu s'en affranchir, proclamer sa volonté de travailler pour qui lui plait. En réalité il s'est considéré non plus, comme un ouvrier partiellement payé en nature, par l'aide patronale, mais comme un petit exploitant émancipé. Le résultat est qu'il cesse d'être l'un ou l'autre, contraint d'abandonner tôt ou tard son lopin réintégré dans l'exploitation principale, et finalement se prolétarianiser.

Le développement du machinisme est également un élément de concentration des terres et d'élimination des trop petites fermes. Pour l'utiliser efficacement l'exploitant motorisé est soucieux d'arrondir son domaine par l'absorption du voisin.

A tout ceci le régime successoral apporte sa contribution, par le partage qu'il exige des patrimoines, des plus modestes comme des plus grands. Beaucoup de petites fermes appartenant à des particuliers peu fortunés ont dû être vendues pour grossir les exploitations voisines.

Evolution de la mentalité, considérations économiques, techniques nouvelles et régime successoral, telles sont les causes de la rapide régression des toutes petites fermes. Dans chaque région il est un minimum, variable d'ailleurs, au-dessous duquel l'exploitation n'est plus rentable. Cette exploitation est vouée à la disparition.

Mais que l'on se garde de dépasser la limite raisonnable et de pousser à l'excessive concentration, destructrice de tant de foyers paysans, de laquelle,

certain sociologues attendent le régime d'exploitation progressivement collectiviste cher à l'idéologie marxiste.

*

* *

Mais cette ferme familialement exploitée, si caractéristique de notre pays comme des 4/5 de la FRANCE, sous quel régime se cultive-t-elle chez nous ?

On pourrait supposer, à priori, qu'une aisance accrue, l'évolution intellectuelle du paysan, le sentiment familial très conservé chez lui, aient accentué la tendance vers la propriété du sol par l'exploitant, le faire-valoir direct au détriment du fermage.

Si étrange cela paraisse-t-il à première vue, c'est tout le contraire qui se constate.

Le fermage gagne au détriment de l'exploitation par le propriétaire.

Du métayage je ne parlerai pas; il est pour ainsi dire inconnu chez nous. Ce régime d'exploitation se justifie là où des risques graves pèsent sur la culture au point de ne pouvoir être encourus par le locataire seul. Ces risques, grêle, gelée, inondations dont certaines provinces sont continuellement menacées, nous ne les connaissons pas. Le métayage n'existe donc en BRETAGNE, sauf un peu en LOIRE-INFERIEURE, qu'à titre d'exception et c'est l'exploitation directe et le fermage qui se rencontrent pour ainsi dire seuls chez nous.

Comment ces deux modes d'exploitation évoluent-ils l'un par rapport à l'autre ? Des renseignements officiels tirés de la statistique générale de la FRANCE pour 1929, comparés à ceux que donne Monsieur RIFFAULT pour 1952, il résulte :

que le nombre total d'exploitations directes, représente,
dans les Côtes-du-Nord 47,1 % du total en 1929 40 % en 1950.
dans le Finistère 61,8 % en 1929 52 % en 1950.
dans l'Ille-et-Vilaine 42,4 % en 1929 38,1% en 1950.
dans le Morbihan 60 % en 1929 49,6% en 1950.

Par contre, les exploitations affermées passent de 1929 à 1950 :

de 52 % à 57,5 % dans les Côtes-du-Nord,
de 37,2 % à 46,5 % dans le Finistère,
de 56,9 % à 59,5 % dans l'Ille-et-Vilaine,
de 38,3 % à 47,7 % dans le Morbihan.

On pourrait épiloguer à perte de vue sur les causes du phénomène. Sans doute sont-elles complexes.

Beaucoup de petits propriétaires, nous l'avons vu, ont dû vendre leurs biens devenus non rentables : quelques uns sont devenus fermiers, en tout cas leurs fermes sont allées grossir l'exploitation voisine.

Puis nombre de fermes ont été acquises par des non exploitants qui les donnent à bail. Le placement de fonds en terres est souvent une mesure de précaution contre la dévaluation de la monnaie.

Je vois surtout comme raison déterminante le souci de stabilité que le père de famille a pour son foyer.

Si étonnant cela puisse-t-il paraître, le fermage assure cette stabilité mieux que la propriété.

Un père de famille propriétaire de son bien voit ses dernières années assombries par la perspective de la mutilation que le partage forcé va imposer à son patrimoine. Une ferme rentable donnera naissance, en se morcelant, à des fermes non rentables, et cela d'autant moins que se posera pour la plupart de celles-ci le problème de constructions à réaliser.

Le fermier par contre sait qu'un seul de ses enfants lui succédera sur un bien qui ne risque pas de se diviser. Il sait que le partage portera sur d'autres éléments d'héritage que sur ce fonds indivisible. Il y a là une garantie de stabilité, de maintien d'une famille sur une même terre que n'offre pas la propriété directe.

Et cette garantie, efficace jadis lorsque traditionnellement la famille du fermier vivait en bonne amitié avec celle, stable également du propriétaire, devient certaine en raison de l'une des excellentes dispositions du STATUT du FERMAGE, le droit au renouvellement du bail, disposition que la CORPORATION PAYSANNE en 1943 avait préparée, et que ses destructeurs ont retrouvée dans ses dossiers.

S'ils n'y avaient introduit d'autres clauses faisant d'une législation de paix sociale préparée par nous un instrument de luttes de classe, nous n'aurions que du bien à dire du STATUT du FERMAGE.

Au regard de la transmission du patrimoine foncier par voie d'héritage, je crois devoir mettre en relief les usages très différents existant en diverses régions de la BRETAGNE. A cet égard ceux de Cornouaille sont assez différents de ceux du Léon et d'autres régions dont la prépondérance peut expliquer partiellement la régression de l'exploitation directe.

Dans le Léon notamment, le partage successoral en parties égales est de règle. Y porter atteinte paraîtrait une injustice, un scandale : même la latitude légale donnée au père de faire bénéficier un enfant de la quotité disponible semble heurter les moeurs Et pourtant ! Le résultat est souvent la destruction, au décès du père, du bien familial constitué par toute une vie de travail. Est-ce à l'avantage des enfants ?

En Cornouaille, il est d'usage courant que le père, sentant l'âge venir, abandonne son exploitation entière au profit d'un de ses enfants. Sans doute, les cohéritiers reçoivent-ils un dédommagement; il n'en reste pas moins que le successeur sur le fonds reçoit un avantage substantiel. Les moeurs et les esprits s'en accommodent : il faut les en louer.

Par contre, on ne voit guère, comme dans le Léon, et ici le Léon l'emporte en vertus familiales, un père associer pendant sa vieillesse un ménage d'enfants, plusieurs parfois, à la conduite de l'exploitation.

L'esprit patriarcal, avec le maintien du groupement familial autour du Chef, est plus en honneur dans le Léon; en Cornouaille, le désintéressement des héritiers s'effaçant devant le successeur choisi par le père au moment où celui-ci se retire, est un bel exemple de solidarité familiale.

Comme toute chose ici-bas, l'une et l'autre de ces coutumes peut mériter critiques ou louanges. Je me borne à dire que si l'usage léonard semble plus respectueux de l'autorité paternelle, celui de Cornouaille assure mieux l'avenir du patrimoine. On lira avec intérêt les pages que l'Abbé MEVELLEC dans son beau livre : "Penhead" consacre au "DILEZ" pratiqué dans sa région.

*

* *

Ces considérations, dira-t-on peut-être, exposent des états de fait anciens et non une évolution. J'ai pensé qu'expliquant partiellement la régression de l'exploitation directe, phénomène en pleine évolution, elles n'étaient pas hors de propos ici.

*

* *

Parlant de l'évolution humaine et familiale, puis-je taire ce mal chronique qu'est l'EMIGRATION. Mal inévitable puisque, la natalité étant forte dans notre pays, la terre ne peut employer tous les bras et que l'industrie, les autres professions n'offrent pas la possibilité d'utiliser cette main d'oeuvre surabondante.

Le phénomène d'émigration bretonne ayant, je l'ai dit, un caractère chronique, il n'entrerait pas dans le cadre de cet entretien de le mentionner si une évolution ne s'était produite au cours du dernier quart de siècle.

Autrefois la famille paysanne nombreuse se séparait fatalement de tels ou tels de ses fils ou de ses filles qui, s'ils ne trouvaient à s'installer à la terre par le mariage, devaient se rendre au bourg pour y apprendre un métier relevant de l'artisanat, à la ville voisine, ou encore partir pour la grande ville. Ils y embrassaient une profession quelconque et devenaient des prolétaires.

Ces cas, fréquents certes, étaient ceux d'individus isolés dont les faubourgs des grandes villes sont peuplés partout en FRANCE.

Mais voici qu'au lendemain de la guerre 1914-1918, le phénomène prend un aspect nouveau; il n'est plus individuel, il devient familial, collectif.

A l'expiration des Moratoires, dont venaient de bénéficier les baux ruraux pendant les hostilités du fait des prix à taux très bas accordés à certains mobilisés pour acheter des terres, par suite d'une aisance accrue incitant à se séparer des ménages ayant jusqu'alors cultivé ensemble, par suite également du prix croissant des réparations incitant les propriétaires à grouper deux ou trois fermes en une seule, ce sont des centaines de foyers paysans tout entier, parents et enfants, qui allaient en 1921-1922, se trouver sur la route, sans terres à cultiver. Il revenait à nos Organisations Professionnelles Agricoles, dont l'activité était redevenue intense sitôt la paix revenue, de parer au mal. Et ce fut la première MIGRATION BRETONNE en DORDOGNE.

A ce sujet, beaucoup d'encre a coulé ! Tant de controverses se sont produites, mais désormais justice lui est unanimement rendue.

Le temps est loin où je comparaissais devant le tribunal du "BLEUN BRUG", accusé de "déporter" des Bretons, de pratiquer une sorte de traite comme jadis faisaient les négriers ... On peut en sourire maintenant.

Actuellement, 1.500 familles bretonnes cultivent avec leurs 10.000 membres la terre d'AQUITAINE.

Ce que fut notre initiative, conduite avec des moyens bien limités, est repris aujourd'hui avec des crédits que l'Etat accorde aux nombreux Syndicats, d'Émigration ici, d'Immigration là, fonctionnant sous le contrôle et l'autorité de la FEDERATION NATIONALE des ORGANISATIONS des MIGRATIONS INTERIEURES AGRICOLES et de l'ASSOCIATION NATIONALE des MIGRATIONS RURALES dont les actions se concertent intimement.

Les migrations rurales, c'est-à-dire des paysans auxquels on facilite la reprise d'exploitations en d'autres régions se sont donc organisées.

Mais les nombreux Bretons, dont la majorité est d'extraction paysanne, qui émigrent vers la ville sont encore livrés à eux-mêmes, exposés aux pires dangers matériels et moraux, à de redoutables déchéance. Il faudra s'en occuper activement, efficacement un jour que je souhaite prochain.

*

* *

De même conviendra-t-il d'organiser professionnellement l'exode saisonnier de tant d'ouvriers agricoles bretons appelés en toutes régions pour la moisson, les binages, les arrachages de betteraves, pour le travail temporaire des sucreries et des distilleries.

Nombreux sont nos compatriotes qui s'éloignent ainsi, notamment pour "Mont war ar Sukr" comme on dit à ST-POL. Des velléités d'organisation se manifestent à leur profit : il faudra les multiplier.

Et puisqu'au terme de ce trop long entretien me voici au chapitre du salariat, oublierai-je de noter que le nombre de domestiques de fermes permanents ne cesse de décroître, créant pour certains cultivateurs, pour ceux surtout que leurs enfants ont quitté, ou pour les jeunes ménages dont les enfants sont en bas âge, des difficultés inextricables parfois.

Les arsenaux, les chemins de fer, le fonctionnariat sous toutes ses formes, depuis quelques années les travaux de reconstruction, ont littéralement pompé, non seulement la main d'oeuvre salariée qu'en certaines régions on ne trouve plus, mais aussi les fils de familles paysannes qui jadis prenaient du service chez un voisin en attendant de s'installer eux-mêmes à leur compte.

Bien peu de ces hommes ayant quitté la terre y reviendront. En signalant cette extrême pénurie de main d'oeuvre salariée nous allons susciter la stupéfaction des habitants d'autres régions accoutumés d'entendre proclamer la surabondance de la population rurale bretonne.

Oui, surabondance de tous ceux que l'exploitation familiale ne peut retenir, mais aussi répugnance accrue chez ceux-ci de se placer même temporairement, comme salarié à la campagne et, finalement, leur départ pour la ville.

C'est là un phénomène en évolution susceptible de créer bientôt à l'AGRICULTURE de sérieuses difficultés.

*

Mais je ne veux pas terminer cette conférence sur une note découragée. J'entends tout au contraire conclure par un acte de foi ardente en l'avenir de notre BRETAGNE paysanne.

Nous avons constaté ses immenses progrès techniques, le maintien et je pourrais dire l'épanouissement des légitimes vertus paysannes. Nos Organisations y sont pour beaucoup, comme ces Groupes spécialisés de jeunesse paysanne, la J.A.C., la J.A.C.F. A ceux-ci je veux rendre un hommage affectueux et confiant pour les belles qualités qu'ils s'efforcent de développer dans la jeunesse des campagnes, pour cette fierté paysanne qu'ils se donnent pour mission de propager, d'affirmer hautement à la face de tant de citadins médiocres dont les ridicules prétentions croient se justifier par le dédain affecté pour qui les fait vivre.

Combien j'aurais aimé vous parler de tant d'Organismes professionnels voués à la défense de la cause paysanne, sur les plans matériel, moral, spirituel.

Il me coûte de vous quitter sans vous avoir parlé de notre OFFICE CENTRAL des ASSOCIATIONS AGRICOLES du FINISTERE et des COTES-du-NORD, dont depuis un tiers de siècle la responsabilité m'est confiée et dont la devise est : DEFENDRE, UNIR, SERVIR.

On s'y attache à faciliter la vie économique et familiale du paysan depuis sa naissance jusqu'à sa mort en lui procurant sécurité, protection, crédit, enseignement, conseils et en travaillant au prestige de sa profession.

Hélas le temps me manque et j'ai abusé déjà de votre attention. Cette évolution dont on a bien voulu me charger de vous parler, nous en avons suivi quelques étapes. Nous l'avons vue porter son empreinte sur la terre et sur l'homme. La terre, par les moyens techniques et matériels mis à son service, a vu sa productivité considérablement accrue, ses rendements se multiplier. Elle connaîtra bien d'autres progrès, plus grands encore et celui, qui, à la fin de ce siècle, en traitera devant le "BLEUN BRUG", sourira des chiffres cités dans cet exposé, si d'aventure il lui arrive de les connaître !

Mais que dira-t-il de l'homme ? Du paysan qui évoluera certes lui aussi, mais comment ?

Ne cessant d'adopter les techniques nouvelles éprouvées, en créant peut-être lui-même, il sera "l'HOMO ECONOMICUS" des temps modernes.

Perdra-t-il pour autant le sens de sa tradition paysanne et bretonne, les caractères propres à sa race ? Je veux penser que non.

Pour mieux produire, sa terre natale élargit ses champs, et par là ses horizons, se sillonne de voies de communication, se hérissé d'une forêt de ciment support des réseaux dispensateurs de force et de lumière : elle n'en demeure pas moins, immuablement, partie intégrante de ces paysages bretons que l'on ne peut confondre avec d'autres.

Prenant exemple sur elle, le paysan de chez nous restera fidèle aux vertus qui le distinguent essentiellement.

Son vêtement pourra évoluer, sa demeure s'embellir et s'assainir, ses bâtiments d'exploitation se moderniser; il développera son instruction, ornera son esprit, mais il refusera, formons-en le souhait ardent, à se laisser marquer du sceau d'uniformité dont trop de Provinces Françaises portent aujourd'hui l'empreinte banale. "Le progrès dans la tradition bretonne", c'est ainsi que nous entendons :

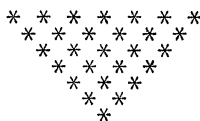
"BREIZ da VIRVIKEN"

-----ooOoo-----

L ' E V O L U T I O N A G R I C O L E

D E L A B R E T A G N E

E T S E S C O N S E Q U E N C E S



CONFERENCE PRONONCEE le 25 AOÛT 1959, à B R E S T ,

A LA SESSION D'ETUDES du "BLEUN-BRUG"

par

Monsieur Hervé BUDES de GUEBRIANT



-----ooOoo-----

Mesdames, Messieurs,

En 1953, le BLEUN-BRUG m'avait invité à traiter devant son Congrès de CHATEAULIN de "L'EVOLUTION AGRICOLE de la BRETAGNE". Cette année il m'a fait le très grand honneur, dont je le remercie, de m'inscrire de nouveau à son programme pour y traiter un sujet, d'apparence identique, à juger par le titre : "L'EVOLUTION AGRICOLE de la BRETAGNE et ses CONSEQUENCES". Ces trois derniers mots, toutefois, précisent bien l'orientation différente attendue de mon propos.

Sujet autrement délicat puisque cette fois il ne s'agit plus seulement de décrire une évolution inscrite dans l'Histoire de notre Province, dans la mémoire de vieilles gens, dans la survivance ou la transformation de certains usages, mais plutôt de tirer la leçon de tout cela, peut-être même d'en prévoir l'éventuel prolongement. Entreprise osée, pour peu que les perspectives plongent vers un avenir tant soit peu lointain. En pareille matière touchant à l'économique, comme au social, il n'est pas de déterminisme, ni d'extrapolation.

Ne soyons donc pas trop audacieux et, puisque les conséquences se manifestent déjà dans le présent, arrêtons-nous y, quitte à ouvrir peut-être de timides fenêtres sur leurs lendemains.

*
* *

Une des principales conséquences de l'évolution réalisée est la prise de conscience par l'élite paysanne, et notamment par sa jeunesse, de la nature exacte des problèmes posés devant elles et de la nécessité de rompre, en vue de résoudre ces problèmes, avec les méthodes empiriques ou routinières. La Science s'est développée en tous domaines agricoles, elle s'est vulgarisée, elle a révolutionné les méthodes d'entretien et d'amélioration des sols; la génétique a découvert ses lois, qu'il s'agisse du règne végétal ou du règne animal; des règles précises, éprouvées, mathématiques presque, président aujourd'hui à la nourriture des plantes et à celle des cheptels, parfois d'anciennes routines ont été bouleversées. Le calendrier lui-même s'est trouvé violenté : on n'attend plus la St-Jean pour la fenaison parce que l'analyse des foins a révélé que, passé un certain stade de maturité, ils perdent de leurs unités fourragères, donc de leur valeur alimentaire.

La moisson se fait plus tôt qu'au temps de ma jeunesse en raison de la précocité de certaines variétés et se fait plus vite grâce au perfectionnement de l'équipement. Le terme : "Anter Eost" appliqué au 15 Août a perdu sa justification

- 2 -

pour peu, tout au moins, que l'on prétende situer à l'Assomption le milieu des travaux des récoltes céréalières.

Des facteurs économiques sont apparus, accentués par les concurrences; l'utilité de comptabilités rationnellement tenues s'est révélée à qui veut voir clair dans son exploitation et l'usage s'en répand progressivement.

L'évolution paysanne en est arrivée tout au moins à la notion précise que les conditions où s'exerçait la Profession jadis sont complètement modifiées, que pour rendre cet exercice fructueux il ne suffit plus d'avoir des bras solides, un coffre robuste et résistant aux intempéries, d'être adroit de ses mains, habile à manier attelages et outils, mais qu'à tout cela il faut ajouter désormais des connaissances précises enseignées par la Science ou découvertes par l'observation et les adapter avec intelligence aux circonstances multiples nées des climats, des sols, des conditions humaines et économiques.

De tout ceci le Paysan Breton, et surtout ses enfants, ont, je le répète, acquis la notion, la certitude, et ce n'est pas la moindre conséquence de leur évolution. Leur curiosité s'est éveillée sur tant de problèmes, avec le désir d'apprendre, mais aussi le sens de la critique s'est-il développé.

L'AGRICULTURE, ils le savent, est devenue l'un des états où il faut le plus apprendre, réfléchir, appliquer avec discernement, l'un de ceux où l'esprit de décision a un rôle prépondérant, où les erreurs se payent le plus lourdement. Si l'on s'en rendait compte dans certains milieux urbains et, en toute bonne foi dans les milieux politiques, bien des façons de penser changeraient, bien des préjugés s'évanouiraient.

Mais l'étude et la méditation n'ont pas seulement fait apparaître devant les élites les perspectives à poursuivre pour triompher de leurs difficultés. Elles les ont conduites à des comparaisons. Elles ont ouvert leurs yeux sur la condition trop souvent sacrifiée de la Profession Agricole dans un système politique où seul, ou presque, compte le nombre, où la puissance électorale étant passée des campagnes aux villes a détourné au profit de celles-ci les préoccupations officielles.

Tous savent aujourd'hui que l'objet principal de la politique économique en FRANCE est la vie à bon marché pour le consommateur, au mépris des intérêts, vitaux souvent, des cultivateurs.

A cela, l'Industrie objet des sollicitudes officielles, trouve son compte par les bas prix de certaines matières premières fournies par l'Agriculture et

surtout par la compression du coût de l'existence dont on peut faire état devant les exigences des salariés.

Le producteur des campagnes fait, hélas ! les frais d'une telle politique et il le sait.

Aucun de nos jeunes, initiés aux études de nos Centres de Comptabilité, n'ignore que dans les exploitations les plus avancées, tenues par des agriculteurs évolués, conseillés eux-mêmes par des techniciens, le revenu brut annuel moyen par travailleur agricole masculin est d'environ 400.000 Francs dans les fermes de 10 à 15 Hectares, de 475.000 Francs dans des exploitations plus grandes.

Tout ceci résulte de calcul dont, si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous donner les détail chiffrés.

Or, des sommes que je viens de vous indiquer il faut déduire les frais d'exploitation : approvisionnements, matériel, fermage ou intérêt du capital, salaires, frais généraux; ce qui abaisse le revenu net par personne active, c'est-à-dire la rémunération du travailleur masculin, à 235.000 Francs environ.

Tel est le résultat d'une enquête sérieuse faite en 1954.

En admettant même qu'à l'heure actuelle on puisse relever ce chiffre à 250.000 Francs, que dire d'une telle situation - celle de l'agriculteur - qui aux yeux d'une opinion aveugle passe cependant pour s'enrichir aux dépens des autres ! Situation que n'accepterait pas la grande masse des salariés, affranchis eux pourtant, des responsabilités et des risques de l'exploitant agricole !

Que dire des régions déshéritées où les mêmes travaux de comptabilité nous révéleraient des revenus, bruts je le répète, par travailleur masculin de 250.000 Frs, revenus dans lesquels entre la part de denrées retenues pour la nourriture de ce travailleur. Ainsi s'explique ce qu'un euphémisme désigne sous le nom de "Malaise Paysan".

La BRETAGNE n'est pas la seule région à se plaindre d'une telle situation. Cette situation est générale. L'Agriculture Française dont la population active représente 24 % de la population totale, ne reçoit que 11,5 % du revenu national.

Tel est le triste fruit d'une politique systématiquement anti-agricole, et de doctrines économiques qui ne proposent d'autre solution que celle-ci : "Vous vous plaignez d'un trop maigre profit de votre métier, et bien, soyez moins nombreux à l'exercer. Qu'un million d'entre vous, ou deux, changent de profession, les autres

Raisonnement cynique alors que le chômage guette les villes, que les progrès des techniques d'automatisation, de mécanisation ne peuvent que l'aggraver dans un proche avenir.

L'exemple d'autres Pays devrait cependant instruire, celui de l'ANGLETERRE notamment, qui ayant frôlé la famine pendant les deux précédentes guerres pour avoir sacrifié son Agriculture à son Industrie, s'efforce aujourd'hui de reconstituer les activités paysannes et comprend, mais un peu tard, qu'un équilibre démographique entre le travailleur du sol et les autres travailleurs est une garantie de stabilité, de sécurité et de santé pour une Nation.

Nos paysans bretons instruits savent tout cela aujourd'hui, et c'est bien une conséquence de leur évolution. Ils n'ignorent pas que les conventions douanières leur ont presque toujours été contraires, que les tarifs de transports ferroviaires appliqués à leurs produits exportés les placent en condition d'infériorité par rapport à leurs concurrents étrangers malgré les incessantes protestations des Organisations Syndicales et des Chambres d'Agriculture; ils savent qu'appliqués aux circulations de l'intérieur ces tarifs favorisent l'approvisionnement des grands centres au détriment des régions de populations dispersées, ce qui limite sérieusement les possibilités d'écoulement et aggrave la sous-consommation.

Ils appréhendent le MARCHE COMMUN dont ils savent qu'il peut leur apporter le salut si les conditions qui s'y inscrivent sont respectées par toutes les Professions et par toutes les Nations participantes, mais dont ils n'ignorent pas la menace certaine en cas d'application déloyale.

Il ne leur a pas échappé que si les indexations péniblement obtenues pour leurs produits viennent d'être supprimées, le S.M.I.G. continue de protéger les salaires urbains.

N'ont-ils pas lu que si l'équipement général du Pays va recevoir 1.377 Milliards, l'équipement agricole n'en aura que 74 Milliards. Que la Formation Artisanale Industrielle était dotée d'une Quarantaine de Milliards et que la Formation Professionnelle Agricole de Deux Milliards et demi seulement.

Je n'en finirais pas, Messieurs, si j'entreprenais de vous signaler toutes les injustices dont souffre la Profession Agricole sacrifiée aux autres qu'elle fait vivre pourtant.

Vous ne manqueriez, d'ailleurs, de me rappeler à l'ordre. "Par un tel réquisitoire, me direz-vous, ne sortez-vous pas de votre sujet ? Vous avez à traiter devant nous des conséquences de l'évolution agricole en BRETAGNE, non à faire le procès de la politique économique Française".

Je reviens donc à l'évolution agricole bretonne, bien certain que vous percevrez les raisons de ce que, peut-être, vous avez pensé être une digression.

N'entre-t-il pas dans le sujet qui m'est confié de rechercher comment les Paysans Bretons, plus instruits que jadis, se comportent devant le sort navrant subi par l'Agriculture Française tout entière, sort que, moins évolués, ils subiraient avec résignation, sans l'analyser ni la critiquer.

Ce qu'il vous importe de connaître, ce sont leurs réactions devant un tel état de choses.

Ces réactions, on le croira sans peine, seront très différentes selon les tempéraments et selon les régions.

En BRETAGNE, comme partout, et parmi les agriculteurs comme chez les autres, il est des tempéraments forts résistants à l'épreuve, refusant les coups du sort - surtout d'un sort immérité - résolus à remonter les courants adverses.

A côté, il y a les mous, les découragés, prêts à tous les abandons dont ils espèrent la suppression de l'effort. Entre ces durs et ces mous, la masse est prête à suivre les uns ou les autres selon les influences subies, les exemples offerts.

Les mous partent. "Le labeur est trop dur, disent-ils, nos parents ont trop peiné; toute condition sera meilleure que la leur, nous changeons de métier". Ce sont les filles surtout chez qui cela se constate, les filles pour qui tout mariage est bon sauf avec un paysan; elles courent après le marin, le gendarme, le fonctionnaire, bref après le futur retraité. Il est dans notre Pays des paroisses presque exclusivement rurales, dotées de terres de qualités moyennes, où depuis plusieurs années pas un mariage entre un jeune paysan et une jeune paysanne ne s'est célébré. Les vieux restent, bien sûr, si bien que l'âge moyen des habitants des campagnes tend vers la vieillesse.

Il ressort d'une étude effectuée dans la FRANCE tout entière que l'âge médian des exploitants agricoles est de 48 ans en Ile-et-Vilaine, 50 ans dans les Côtes-du-Nord et dans le Morbihan, 52 ans dans le Finistère, alors qu'il dépasse 55 ans dans la FRANCE du Sud pour atteindre 61 ans dans la CORSE. Cela prouve que la BRETAGNE est moins atteinte encore par les conséquences de la dépopulation que bien d'autres régions de la France.

J'ai fourni des chiffres dans ma conférence de 1953 sur la diminution du nombre d'exploitations dans toute la BRETAGNE. Je ne me répèterai pas, me contentant

de faire appel à quelques statistiques portant sur le seul Finistère et les étendant aux chiffres de la population rurale de ce département.

Soyez assurés que nous les retrouverions, en proportion aggravée peut-être, dans les autres Départements Bretons.

En 1906, la population rurale du Finistère comptait 586.000 personnes.

En 1911, 583.000

En 1921, 560.000

En 1926, 506.000

En 1946, 457.000

En 1954, 418.000

Une zone de grande dépression démographique se situe, notamment, dans le Sud-Est et le Nord-Est du Finistère et au Sud des Côtes-du-Nord jusqu'à CORLAY. Je puis citer un groupe de 29 cantons ayant depuis 1936 perdu 15 % de sa population.

Une autre zone, moins gravement atteinte, apparaît dans l'Ouest de l'Ille-et-Vilaine et l'Est des Côtes-du-Nord. Dans le Finistère une des régions les plus atteintes est située entre les Monts d'Arrée et la ligne du chemin de fer PARIS-BREST, là où autrefois l'élevage du cheval procurait les meilleurs profits. Cet élevage connaît le déclin que vous savez. Une reconversion rationnelle, avec l'équipement adapté, pouvait donner l'espoir de dominer la situation. C'est là que notre CHAMBRE d'AGRICULTURE avait entrepris son effort technique dont elle espérait un résultat facilité par les Pouvoirs Publics. Les appuis ne se sont pas produits : la crise persiste.

En 1929, il existait dans le Finistère 65.000 exploitations agricoles. En 1956, on n'en comptait plus que 49.000. Le phénomène se constate dans tous nos Départements.

Déjà pourtant, des fermes inoccupées attendent en BRETAGNE des locataires, et pas seulement des toutes petites fermes. D'autres sont morcelées, vendues par lopins à des voisins qui s'arrondissent : il faut bien reconnaître qu'au dessous d'une certaine superficie, variable d'ailleurs selon les régions, les cultures, la qualité des hommes, une exploitation est difficilement rentable.

Je ne jette pas l'anathème sur les découragés qui abandonnent la terre : je n'en ai pas le droit n'ayant pas été moi-même à l'épreuve. Je sais par ailleurs que des jeunes courageux sont dans l'obligation de quitter le domaine paternel où, du fait d'une famille nombreuse, il n'y a pas de place pour eux. Désignés pour aider leurs parents, pour leur succéder ensuite, ils seraient restés. Mais alors que,

contraints au départ, ils auraient probablement suivi, il y a trente ans, les Mouvements migratoires Agricoles dirigés vers d'autres régions, vers le Sud-Ouest notamment, où l'OFFICE CENTRAL a créé la Colonie Bretonne dont souvent le Chanoine MEVELLEC et l'Abbé CADALEN vous ont entretenus, ils tiennent le raisonnement suivant : "Forcés de renoncer à l'activité que nous aurions aimé exercer dans la ferme natale ou dans notre pays d'origine, nous décidons de quitter en même temps, mais la mort dans l'âme, une Profession que nous savons délibérément sacrifiée par les Pouvoirs Publics et souvent discréditée devant l'opinion. Le risque est devenu trop grand d'une transplantation agricole, les investissements nécessaires sont au-delà de nos moyens; nous savons que désormais le capital d'exploitation est devenu plus important que le capital foncier".

Ils partent, la mort dans l'âme souvent je le répète, et l'on peut en croire une remarquable enquête faite par la J.A.C. de la Région de l'Ouest, d'où il résulte que 60 % environ des jeunes paysans souhaitent rester à la Terre, mais beaucoup redoutent de ne le pouvoir.

Les autres, soit 40 %, se répartissent à peu près comme suit : un peu plus de 1/3 se heurte à des impossibilités matérielles d'installation, manque d'argent, répugnance à l'emprunt, fermes trop petites.

Près d'un 1/4 se dit attiré par d'autres métiers.

Près d'un 1/5 déclare la vie trop dure, trop inconfortable à la campagne,

1/10 enfin se dit tout simplement attiré par la Ville.

Quels que soient les raisons, les prétextes, les excuses, le fait est là. La BRETAGNE paysanne se dépeuple, pas partout certes, mais en de larges secteurs.

La main-d'oeuvre salariée accuse la même diminution que la main-d'oeuvre familiale. Il y avait dans le Finistère 40.000 salariés agricoles en 1931, en 1957 nous n'en trouvons plus que 21.000.

Dans toute la BRETAGNE le même phénomène se constate, surtout dans les régions les moins favorisées de l'intérieur.

Bon an, mal an, notre Province déplore le départ d'environ 20.000 de ses habitants, la plupart Agriculteurs, départ compensé, il est vrai, par une natalité qui demeure élevée.

Pourrait-t-on conserver cette population émigrée ? Oui, sans doute, en lui fournissant les moyens d'existence. Je ne m'aventurerai pas dans un pareil sujet qui m'entraînerait trop loin; peut-être un autre Congrès du BLEUN-BRUG pourrait-il s'en emparer avec fruit.

Je conclurai seulement, qu'une Industrialisation rationnelle de la BRETAGNE est une nécessité pour notre région si elle veut garder sa population.

Nécessité familiale épargnant à d'innombrables pères et mères de familles la douleur de voir leurs enfants partir au loin, à l'aventure souvent, avec les risques matériels, moraux et spirituels qu'il est aisé de prévoir.

Mais nécessité agricole, ajouterai-je au risque de paraître paradoxal, parce qu'ainsi resterait fixée dans le Pays une population de consommateurs alors que la BRETAGNE, éloignée de plusieurs centaines de kilomètres des principaux centres de consommation, voit son économie agricole atteinte par la difficulté d'écouler toute sa production.

Certains me demanderont peut-être : "L'exode paysan est-il une des conséquences de l'évolution agricole bretonne?". Je répondrai : "Oui, parce que cette évolution a révélé à beaucoup de nos concitoyens la précarité de leur état, en même temps que la complexité des moyens divers à mettre en oeuvre pour y porter remède".

Ces moyens ils ne les ont pas, beaucoup partent.

*

* *

Mais il me tarde, après vous avoir parlé de ceux qui abandonnent, de vous offrir le spectacle des courageux, de ceux qui, instruits précisément par cette évolution et en escomptant le bénéfice, ont compris la nécessité de réagir; mieux servis que les découragés par des âmes plus fortes, mieux trempées et, faut-il l'ajouter, par des conditions souvent plus favorables, ils s'attaquent résolument au problème de la renaissance agricole et entendent le résoudre.

Nous en trouvons partout, même dans les cantons déshérités, qui, préparés à la lutte par leur tempérament, leur formation, appuyés par leurs Institutions Professionnelles, regardent le mal en face et l'abordent avec la volonté de le vaincre.

Ils sont nombreux. Nous les voyons associés aux travaux de nos Organisations; nous connaissons leurs initiatives, les résultats atteints déjà, nous les

observons dans leurs loisirs, dans leurs distractions qu'ils ont su créer, témoignant du désir d'organiser leurs existences dans le travail fécond comme dans l'indispensable délassément : j'en appelle aux spectateurs émerveillés de la "Coupe de la Joie". Nous nous réjouissons des espoirs que ces jeunes font naître.

Certains, la plupart, se sont formés eux-mêmes, stimulés par un milieu familial averti, dans l'indirect rayonnement parfois de ceux qui, plus heureux, ont eu à leur portée les possibilités d'un véritable enseignement professionnel.

Quelles sont ces possibilités ?

Elles sont, hélas ! d'une indigence qui fait rougir si on les compare à celles dont dispose la jeunesse paysanne en d'autres Pays dont les dirigeants ont compris ce que n'ont pu, ou n'ont voulu, les responsables de la Politique Française. Je vous rappelle les chiffres cités tout à l'heure concernant les budgets affectés par l'Etat respectivement à la Formation Artisanale Industrielle et à la Formation Professionnelle Agricole : 42 Milliards, 2 Milliards 1/2.

Certes, ces possibilités s'accroissent-elles et se perfectionnent-elles constamment. Mais elles restent infimes à côté de ce qu'elles devraient être, comparativement surtout à ce que nos yeux d'envie peuvent découvrir dans les Pays voisins.

Avant 1914 déjà, des initiatives dues à des Sociétés d'AGRICULTURE ou à quelques mécènes avaient ouvert la voie en BRETAGNE.

Nous avons vu une petite Ecole dispenser des rudiments d'enseignement agricole à SAINT-GOAZEC. Le LEZARDEAU, près de QUIMPERLE a formé un certain nombre d'agriculteurs. GRANDJOUAN, en Loire-Atlantique, d'où sortirent des Ingénieurs, a préfiguré l'Ecole Nationale d'Agriculture de RENNES. Monsieur Pierre BELBEOC'H, notre éminent doyen, père du Président de l'OFFICE CENTRAL, fut élève de cet Etablissement.

D'assez nombreuses écoles primaires du secteur public dispensent l'enseignement postscolaire agricole et ménager agricole.

Pour les garçons, nous relevons par exemple :

- dans le Finistère	:	40	centres
- dans les Côtes-du-Nord	:	30	"
- dans l'Ille-et-Vilaine	:	46	"
- dans le Morbihan	:	42	"

Pour les filles, nous avons noté :

- dans le Finistère	:	36	centres
- dans les Côtes-du-Nord	:	15	"
- dans l'Ille-et-Vilaine	:	12	"
- dans le Morbihan	:	30	"

Ces centres publics de formation postscolaire atteignent un nombre important de jeunes, difficile à fixer d'une manière exacte. Ils représentent en tout cas un effort appréciable.

Parallèlement, dans le secteur privé, une action très intéressante est menée, et je dois citer en premier lieu une quarantaine de centres ménagers ruraux dans les cinq départements. Il s'agit là d'institutions spécialisées, reconnues par le Ministère de l'Agriculture comme étant qualifiées pour dispenser une formation ménagère qui met l'accent sur la partie agricole du programme (ceci mérite d'être relevé, car nous avons eu souvent à regretter le caractère inadapté de nombreuses sections ménagères annexées à nos écoles de campagne, où l'on apprend aux jeunes filles beaucoup de couture et de cuisine, et fort peu d'agriculture, ce qui contribue plutôt à les déruraliser).

A côté de ces centres reconnus, il existe dans l'enseignement privé de très nombreux cours ménagers agricoles dans les écoles primaires. C'est ainsi que dans le seul Finistère plus de 2.000 jeunes filles suivent de tels cours.

Je ne saurais passer sous silence les cours par correspondance agricoles et ménagers, auxquels il est juste de reconnaître qu'ils ont imprimé un puissant essor à la Formation Agricole.

En 1958-1959, les cours par correspondance de l'Office Central ont compté:

1.038 garçons et filles dans le Finistère

1.078 dans les Côtes-du-Nord

22 dans le Morbihan.

Depuis 1954, ces cours sont complétés dans le Finistère par un enseignement oral, donné dans 24 centres par des Moniteurs recrutés par l'Office Central.

L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan possèdent en commun des cours par correspondance agricoles très développés, groupant plus de 5.000 élèves. La Direction des Services Agricoles du Finistère et celle des Côtes-du-Nord en ont également.

Je puis dire à titre d'exemple que 50.000 cultivateurs des deux sexes ont, depuis 1927, suivi les cours par correspondance de l'Office Central.

Le nombre des élèves des cours par correspondance agricoles a tendance à décroître, du fait des années creuses consécutives à la guerre d'abord et aussi devant la création relativement récente d'un enseignement dont la formule me paraît excellente et digne d'encouragement - celle des Maisons Familiales qui prévoient par l'alternance de périodes passées au Centre et de périodes passées dans une exploitation, paternelle le plus souvent, une association étroite et précieuse de la Famille et du Maître.

Nous pourrions citer aussi des Ecoles de cadres préparant au Monitorat rural, notamment à SAINT-BRIEUC - POMMERIT-le-VICOMTE - LESNEVEN - PLUMELIN, des "sections agricoles" fonctionnant dans trois institutions secondaires de garçons, et enfin un petit nombre de centres d'apprentissage agricole ou horticole.

Je ne saurais passer sous silence les Ecoles pratiques d'Agriculture qui, chaque année, valent à notre Profession en BRETAGNE un nouveau contingent de futurs exploitants des deux sexes susceptibles de constituer une élite : LE NIVOT, BREHOLOU, QUESOY, PLOERMEL, COETLOGON, KERLIVER.

L'Ecole du second degré des TROIS-CROIX mérite une mention spéciale. Enfin, un hommage doit être rendu aux deux grandes Ecoles auxquelles notre Agriculture doit un corps de praticiens et de techniciens de valeur : l'Ecole Nationale d'Agriculture de RENNES, et l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'ANGERS.

Pour juger de l'insuffisance non en qualité certes, mais en nombre de ces moyens divers de formation professionnelle en BRETAGNE, reportons-nous aux chiffres que Monsieur MALASSIS, Professeur d'Economie Rurale à l'Ecole Nationale de RENNES, cite dans un de ses rapports. 5 % des jeunes agriculteurs bretons reçoivent une véritable formation professionnelle, alors qu'en HOLLANDE 50 % des Chefs d'Exploitations en ont bénéficié et que désormais pour les jeunes un chiffre voisin de 100 % est atteint.

Nous verrons plus loin ce que la Vulgarisation Agricole y réalise et nous mesurerons le chemin nous restant à parcourir pour nous placer au niveau de ces redoutables, mais enviabes, concurrents.

Pour tendre à ^{un} tel résultat, seul capable d'ouvrir à l'évolution paysanne bretonne toutes les perspectives qu'elle possède en potentiel, c'est surtout sur les parents qu'une active propagande devra s'exercer.

Tout d'abord faut-il leur arracher de l'esprit et - j'ose le dire ici - de l'esprit de bien des Maîtres et de bien des Maîtresses - que les enfants les mieux doués ne doivent pas obligatoirement quitter la profession agricole. Pour trop de personnes, devenir un rond de cuir, un fonctionnaire, une dactylo, une factrice de magasin, c'est gravir les degrés de l'échelle sociale. Cultiver la Terre, ce qui demande cependant bien plus d'intelligence que de gratter du papier ou de dispenser des sourires commerciaux, c'est stagner; c'est bon pour les ratés. Il est vrai que la Politique Economique et Sociale pratiquée en FRANCE encourage pareille mentalité par les freins qu'elle impose à la rémunération du travail de la terre.

Ensuite, il faut faire comprendre la valeur et les compensations d'avenir du sacrifice consenti par l'éloignement momentané des enfants, à certaines époques notamment où leur présence apporte au travail de la ferme un concours précieux.

Puis, sera-t-il en de nombreux cas, indispensable de vaincre cette prévention instinctive de trop de pères et surtout peut-être de trop de mères de familles encore, contre les idées nouvelles, contre les suggestions de réformes que le jeune rapporte souvent de l'Ecole où lui furent enseignés les principes d'une exploitation rationnelle et moderne.

Que de fois nous avons entendu un jeune paysan nous dire avec chagrin : "Je vois bien ce qu'il faudrait faire chez nous pour accroître les ressources de la famille, mais mes parents s'y opposent".

Et pourtant, malgré ces résistances, ces obstacles, en dépit des mesures dérisoires mises à la disposition de la jeunesse paysanne désireuse de s'instruire et de progresser, des résultats palpables s'observent déjà, grâce à l'initiative de quelques précurseurs d'élite.

Que serait-ce avec des moyens à la hauteur du but à atteindre !

Nous relevions tout à l'heure le pourcentage infime de jeunesse paysanne ayant pu recevoir ces divers enseignements. Et cependant, guidée par son désir d'apprendre et de réaliser, la jeune élite sur laquelle repose nos espoirs, avec ses seules ressources d'intelligence et de volonté, avec de trop rares appuis, s'est attachée à l'application des techniques modernes exigeant des réformes souvent profondes de méthodes et d'objectifs.

La vocation agricole actuelle de la BRETAGNE leur est apparue comme axée sur la production animale et surtout sur la production bovine et la production porcine.

Ils ont lu, entendu, que si l'amélioration constante des sols est une condition déjà réalisée en de nombreux secteurs, l'amélioration des ressources fourragères doit la compléter nécessairement.

Une culture nouvelle, et rationnelle, s'est révélée fructueuse : celle de l'herbe, composée de graminées et de légumineuses, toutes perfectibles par la sélection et l'expérimentation.

Le Syndicat d'Amélioration des Prairies a été créé sous l'inspiration de la CHAMBRE D'AGRICULTURE du Finistère, confié aux Ingénieurs qui, à TREVAREZ, poursuivent depuis plusieurs années, avec l'efficacité que l'on sait, des études scientifiques sur la production et la salubrité de la Pomme de terre.

Des champs d'expérience sur les plantes de prairies y sont en pleine activité. Il serait trop long d'en décrire les méthodes. Il suffit de rappeler que de belles exploitations attenantes ou voisines permettant l'observation élargie des résultats obtenus initialement en des parcelles restreintes et de rappeler aussi qu'une Journée de l'Herbe, organisée à CHATEAUNEUF-du-FAOU, avec le concours de compétences éprouvées venant parfois de loin, a il y a deux ans, grâce à une vulgarisation étendue, ouvert les yeux de nombreux cultivateurs, tant sur l'insuffisance de leurs errements que sur les réformes susceptibles de révolutionner la production des fourrages et leur utilisation.

Désormais on ne se contente plus de regarder pousser ce que jadis on englobait dans un terme générique "l'herbe". On en connaît la composition, les plantes à éliminer, les plantes désirables et on cultive celles-ci tout comme on cultive le blé ou la pomme de terre.

Des progrès étonnants ont été constatés déjà. Les cheptels mieux nourris ont de meilleurs rendements, leurs effectifs vont pouvoir s'accroître sans imprudence, alors qu'il y a peu d'années encore ils dépassaient en nombre les possibilités fourragères des exploitations : ce n'était pas sans inconvénient grave pour la santé du bétail et le profit qu'on en tirait.

Un de nos Techniciens me disait un jour : "Jadis on demandait comment obtenir assez de nourriture pour les animaux, bientôt on devra se préoccuper d'avoir assez de bétail pour consommer le fourrage fourni".

Sous de telles influences, en certains cantons, l'aspect des paysages s'est modifié. Les herbages y égalent en surface les terrains cultivés, parfois les dépassent, qu'il s'agisse de prairies permanentes en voie de diminution ou de prairies temporaires alternativement et rationnellement paturées, entrant en quelque sorte dans l'assolement de la ferme.

L'existence en plein air du bétail pendant presque toute l'année, l'utilisation de jour en jour plus répandue de la stabulation libre aux époques où les animaux doivent être à l'étable ne serait-ce que pour faire du fumier, l'engraissement des animaux et notamment des veaux considérablement hâté, tout cela constitue un ensemble de réformes dont il n'aurait pu être question sans l'évolution dont nous envisageons ici les aspects divers.

Je ne me lancerai pas dans des considérations comparatives sur les races bovines existant en BRETAGNE. Il en est plusieurs, toutes en voie d'amélioration, grâce aux méthodes d'élevage et d'alimentation qui se perfectionnent, grâce aussi à l'INSEMINATION ARTIFICIELLE. Celle-ci met à la disposition des éleveurs des géniteurs hautement sélectionnés qui éliminent peu à peu les taureaux médiocres que seuls pouvait utiliser jadis le cultivateur moyen. C'est par centaines de milliers que se comptent aujourd'hui les vaches inséminées en BRETAGNE, grâce aux Centres de PLOU-NEVEZEL dans le Finistère, de CREHEN dans les Côtes-du-Nord, de LOCMINE dans le Morbihan, de RENNES en Ille-et-Vilaine. Ces divers Centres collaborent en pleine harmonie et échangent leurs semences sans considération des limites départementales.

Et puisqu'ici nous nous attachons aux manifestations de l'évolution agricole, celle-ci est de nature à retenir particulièrement votre attention, tant par ses réalisations que par ses perspectives.

*

* *

Il est un autre élevage pour lequel le cultivateur commence à utiliser les méthodes enseignées par l'expérience et propres à satisfaire l'exigence des consommateurs : c'est l'élevage du porc.

Produire un animal répondant aux normes en vogue, c'est-à-dire un animal maigre, sacrifié quand il atteint le poids de 90 à 100 Kgs et l'atteignant rapidement, tel est le but que se sont assigné 15 Syndicats de Producteurs de Porcs répartis sur l'ensemble du Finistère et quelques autres sans doute dans les Départements voisins. Nous en connaissons 3 ou 4 dans les Côtes-du-Nord. Il en est résulté pour maintes exploitations un appréciable accroissement des profits.

J'ai assisté à l'Assemblée Générale de l'un d'entre eux dans le Finistère et j'ai été frappé par les exposés des Rapporteurs mettant en relief les résultats atteints et les méthodes, scientifiques au sens exact du terme, appliquées pour l'élevage et l'utilisation de races recherchées pour leur précocité, en première ligne celle du porc "Large White".

Reste la question de l'écoulement de cette production, le paiement à la qualité des carcasses fournies et cela soulève un problème bien incomplètement résolu auquel les Responsables de la Profession Agricole devront s'efforcer de trouver la solution. Ils le feront par des contacts interprofessionnels dont les résultats ne peuvent s'obtenir que par l'étroite solidarité des Représentations Corporatives Agricoles ou encore par une solide organisation coopérative.

Ces rapides progrès de la production porcine sont bien l'un des résultats de l'évolution agricole qui d'ailleurs ne s'arrêtera pas là.

L'on pourrait en dire autant de la production avicole qui occupe dans les Côtes-du-Nord le premier rang en FRANCE, rang que les autres Départements Bretons s'efforcent de lui disputer.

Sélection des races, méthodes d'élevage et d'engraissement, donc alimentation rationnelle, tout cela est ardemment poursuivi par des exploitations évoluées et, pour peu qu'une politique agricole s'y attache - je m'excuse de le répéter une fois encore - cela est susceptible de relever notablement le niveau de vie des exploitants.

*

* *

Je me suis attardé sur la production animale pour marquer sa prédominance actuelle en BRETAGNE.

La production végétale est loin d'être négligeable pourtant. En certaines régions même elle est la plus importante, de beaucoup.

Les chiffres qui suivent sont éloquentes. La BRETAGNE représente 5 Départements sur 89 Métropolitains. Sa population est comprise entre 6 et 7 % de la population totale Française intérieure. Si, en ce qui concerne les produits d'élevage, elle produit :

17 % du nombre total de chevaux en FRANCE,

10 % du nombre total de bovins,

13 % du nombre total de porcs et

12 % en poids de porcs,

9 % du lait,

13 % du beurre, elle fournit aussi :

10 % du blé,

20 % des pommes de terre de consommation,

25 % des pommes de terre primeurs,

70 % des pommes de terre de semences sélectionnées,

50 % des artichauts,

60 % des choux-fleurs,

60 % des pois de conserve.

Et je ne veux pas allonger cette liste par celle des céréales secondaires et d'autres productions végétales encore.

Dans l'évolution actuelle, le blé voit réduire ses surfaces au bénéfice des céréales fourragères, de l'orge surtout, et de la prairie cultivée. C'est dans l'ordre des choses, sa production tendant à devenir excédentaire, la consommation s'en réduisant et la politique d'exportation étant insuffisante en FRANCE. Le Directeur Général de la CAISSE NATIONALE de CREDIT AGRICOLE exposait à l'Académie d'Agriculture que cette année la réduction des terres sous blé avait été de 183.000 Hectares. Des tonnages de plus en plus importants de blé sont désormais affectés à l'alimentation des animaux.

Pour être complet je devrais vous parler des rendements qui pour toutes les cultures ne cessent de progresser, au point que certaines régions Bretonnes en fournissent, en blé notamment, de comparables à ceux des plus productrices de FRANCE.

Du fait des difficultés économiques, des cultures jadis propères en BRETAGNE ont pour ainsi dire disparu. C'est le cas du LIN sur le littoral de la Manche.

*

* *

Malgré tous ces progrès, tenez pour assuré que la production agricole Bretonne est loin d'avoir atteint son maximum. Il reste à savoir si une politique économique cohérente va en assurer l'écoulement.

Ici, si je n'étais limité par le temps, je devrais ouvrir un chapitre capital pour la BRETAGNE : celui des Exportations.

Si le problème n'est pas résolu dans un proche avenir, notre Province sera victime de sa surproduction dont l'encombrement provoquera l'effondrement des cours. Déjà avons-nous vu dans la région légumière de notre littoral, des choux-fleurs, des artichauts qu'il ne valait même pas la peine de porter au marché.

Pour être complet je devrais vous parler de la question cruciale de l'organisation des marchés, des Marchés d'Intérêt National notamment, de l'incidence des prix de transports si préoccupants pour une Province féconde que la géographie a située à des centaines de kilomètres des gros centres de consommation. Et si je ne redoutais de me répéter, je reviendrais sur la nécessité de fixer, chez nous, une population industrielle qui consommerait sur place, transformerait tant de nos produits et à laquelle le programme de Boisement de terrains aujourd'hui improductifs, pourrait apporter un jour des matières premières nécessaires à tant de fabrications d'utilisation locale.

Quel débouché notamment pour les emballages de légumes dont d'énormes tonnages viennent de fort loin sur nos marchés d'expédition.

La perspective d'une forêt bretonne exploitable dans un demi Siècle n'est pas, croyez-moi, du domaine de l'utopie. La préparation s'en commence, timidement encore.

*

* *

Comment limiter un exposé sur l'Evolution Agricole Bretonne et ses Conséquences aux seules considérations économiques.

Des problèmes fonciers se posent aussi; ils constituent un chapitre important du "PLAN BRETON" qu'a dressé le C.E.L.I.B. auquel il convient de rendre un hommage reconnaissant. C'est l'Arasement des Talus et clôtures inutiles, c'est le Remembrement, avec, pour y préparer les esprits, les Echanges amiables de parcelles. Déjà, une législation compréhensive permet d'heureux remaniements dans de nombreuses exploitations. Facilité de travail, économie de temps, sont choses précieuses réalisables de ce fait.

La réforme se fût heurtée il y a 1/2 Siècle encore à la puissance des routines : il n'en est plus de même aujourd'hui, grâce à l'évolution des esprits.

*

* *

Que dire de l'Habitat humain dans nos campagnes et des locaux d'exploitation ? Là encore un travail immense s'entreprend et déjà le voyageur peut constater les progrès, ne serait-ce que par comparaison entre les lamentables taudis qui affligent encore trop de nos régions, à l'intérieur surtout, et les habitations coquettes, pratiques, accueillantes qui, de jour en jour, se multiplient.

Comités Départementaux d'Habitat Rural, Sociétés d'H.L.M., dont certaines adaptées aux besoins ruraux, Coopératives d'Habitat Rural, politique de Crédit approprié : tout cela se crée, se développe. A l'OFFICE CENTRAL c'est l'une de nos principales préoccupations et nos réalisations sont déjà importantes dans le Finistère et dans les Côtes-du-Nord.

Grâce à un tel ensemble d'efforts, la BRETAGNE, sur le terrain des constructions nouvelles, figure en bonne place. Si je ne me trompe, il y a deux ou trois ans, le Finistère occupait la seconde derrière la Seine-et-Oise.

Mais combien reste-t-il à faire ! N'oublions pas que le pourcentage est encore élevé de nos habitations rurales ayant plus d'un siècle d'existence, époque à laquelle les considérations de confort, ou simplement de salubrité, ne hantaient guère les esprits. On constate trop souvent encore un surpeuplement vraiment critique, inacceptable à notre époque : il sévit surtout dans le Morbihan, en Ille-et-Vilaine et dans les parties Sud et Est des Côtes-du-Nord.

La jeunesse de nos jours n'accepte plus de telles conditions d'existence, et c'est là une des raisons de la désaffection terrienne.

Son élite, heureusement, s'attache à tous ces problèmes. Que trouve-t-elle pour en faciliter les solutions ?

*

* *

Nous avons rapidement passé en revue ce qui, pour un nombre bien faible de nos jeunes ruraux, a pu être fait dans l'ordre du premier enseignement professionnel. Mais ensuite, une fois parvenu à la période active de leur vie, à l'âge des responsabilités, que trouvent les jeunes à leur disposition et qu'ont-ils créé eux-mêmes ?

Nous les avons vus à l'affût des découvertes, attentifs à l'expérience et à l'observation, fondant des organismes où, par groupes relativement restreints, ils s'attachent à retirer de leurs exploitations ou de celles de leurs parents les meilleurs profits possibles. Je vous ai parlé de leurs Syndicats de Porcs, notamment, qui leur permettent d'utiliser au mieux les ressources qu'ils trouvent sur place et celles que les règles d'une alimentation rentable leur conseillent d'y ajouter.

Ils ont constitué aussi des C.E.T.A., c'est-à-dire des Centres d'Etudes Techniques Agricoles, vocable assez impropre ou plutôt incomplet, car il ne s'agit pas seulement d'étudier, mais bien surtout d'appliquer.

Par groupes de 15 ou 20 exploitations c'est entre eux un échange constant de réflexions, d'observations conduisant à une exploitation rationnelle.

On compte 49 C.E.T.A. dans le Finistère,
21 dans les Côtes-du-Nord,
6 en Ille-et-Vilaine,
5 dans le Morbihan, quelques uns aussi en Loire-Atlantique.

Plusieurs de ces C.E.T.A. se sont assuré le concours d'un technicien. Plus souvent font-ils appel à ceux que les Chambres d'Agriculture ou les Services Agricoles mettent à la disposition des cultivateurs.

Dans le Finistère, la CHAMBRE d'AGRICULTURE recrute 11 Techniciens Ingénieurs, tous diplômés, soit de l'Ecole Nationale de Rennes, soit de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. Neuf se partagent le Département en secteurs bien délimités; un autre technicien travaillant sur l'ensemble du Finistère est spécialisé dans toutes les questions touchant à l'élevage : génétique, alimentation, culture des fourrages, etc...

Le onzième dirige le Centre d'Economie et de Comptabilité Agricoles présidé par un Membre de la Chambre d'Agriculture. Ce Centre, dont il est question de faire aussi un Centre de Gestion, rassemble les éléments divers nécessaires à la tenue des comptabilités des exploitations adhérentes, mais susceptibles aussi de dégager les enseignements propres à orienter les cultures dans le sens du meilleur profit et à fournir des données statistiques dont les Responsables de la politique agricole pourraient utilement s'inspirer.

Enfin, le Directeur des Services de la Chambre, Technicien lui-même, dirige et coordonne tout cet ensemble d'activités.

Hélas, ce n'est pas neuf secteurs qu'il faudrait, mais un nombre triple, quadruple même. Malgré l'effort généreusement consenti par les contribuables, les ressources ne permettent pas, dans l'immédiat, de faire mieux.

Dans les Côtes-du-Nord la Chambre d'Agriculture dispose, dans les mêmes conditions, de six Techniciens. L'Ille-et-Vilaine en a 18, dont 10 à la charge du Conseil Général. Le Morbihan en a 9, La Loire-Atlantique a également 18 Conseillers Agricoles, leur Service est financé par une Association Départementale d'Aide à la

Production Agricole comprenant la Chambre d'Agriculture, les Coopératives, des Négociants, des Industriels, notamment des fabricants d'engrais et de matériel agricole et dirigé par le Directeur des Services Agricoles. C'est un cas qu'il convient de signaler de collaboration interprofessionnelle.

Les Chambres d'AGRICULTURE ont été conduites à la création de leurs Services de Conseillers Techniques par des expériences antérieures couronnées de succès: celles des Groupements de Productivité Agricole, autrement dit des Zones-Témoins. Fortement aidées par les Pouvoirs Publics, grâce à la collaboration étroite des Directions des Services Agricoles et des Chambres d'Agriculture, ces Zones-Témoins, disposant chacune d'un Conseiller, ont permis d'initier 50 à 100 Chefs d'exploitations aux réformes permettant d'accroître considérablement la rentabilité de leurs fermes.

La première eut pour Centre LOGUIVY-PLOUGRAS, dans les Côtes-du-Nord : le Finistère en compte 3, dont l'une encore en exercice à SCRIGNAC, les deux autres, à LANGOLEN et à COAT-MEAL, ayant du fait même des règlements imposés par le Ministère de l'Agriculture, cessé de fonctionner au bout de 3 ans. Mais leur enseignement demeure et porte toujours ses fruits: ajouterai-je que les Conseillers de la Chambre d'Agriculture ont mission d'en prolonger et d'en accentuer le bienfait. Le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique ont, eux aussi, retiré grand profit de leurs Zones-Témoins.

Sans l'évolution que les dernières années ont connue dans les milieux paysans, tout cela, on peut en être certain, ne se serait pas réalisé. L'eût-on tenté jadis, qu'une insuffisante préparation des esprits eût conduit à un échec certain.

Dans nos Départements Bretons les initiatives officielles s'attachent également au problème de la Vulgarisation Agricole. Quelques "Foyers de Progrès" poursuivent ce but sur leurs territoires respectifs. Il en est un dans le Finistère, à LANDIVISIAU.

Des Instituteurs itinérants sont utilisés par les Directions des Services Agricoles. On en compte 20 dans les Côtes-du-Nord, d'autres encore en Ille-et-Vilaine.

Sans doute cet ensemble de personnel spécialisé dans la Vulgarisation de Techniques Agricoles et de considérations économiques propres à orienter les activités a-t-il rendu de très grands services. Les conseils techniques ainsi donnés sont vivement appréciés des cultivateurs à juger par les appels reçus, trop nombreux hélas pour être tous entendus. Des champs d'activité quasi-illimités leur sont ouverts.

Vous seriez surpris si, ayant pendant près de 40 ans présidé l'OFFICE CENTRAL des ASSOCIATIONS AGRICOLES du Finistère et des Côtes-du-Nord et ayant participé à sa croissance, je passais sous silence le travail considérable que dans l'ordre de la vulgarisation sous toutes ses formes, il peut mettre à son actif. Associant dans un effort commun toutes les branches des réalisations collectives, professionnelles, coordonnant leurs progrès, l'OFFICE CENTRAL est la grande centrale paysanne dont la mission embrasse les aspects familiaux, sociaux, économiques de la vie rurale, fort de la confiance que lui accordent plus de 50.000 Chefs d'exploitations de deux Départements.

On ne peut oublier qu'il fut le berceau du Syndicalisme de ces Départements et que la CHAMBRE D'AGRICULTURE du Finistère y a formé ses Cadres.

Mais que représente tout cet effort de vulgarisations à côté des besoins à satisfaire ? Et si, une fois encore, nous tournons les yeux vers ce Pays privilégié qu'est la HOLLANDE, nous constatons que l'on y compte un Conseiller Agricole pour 350 exploitations; chez nous, dans le Finistère, nous en avons un pour 4.000 exploitations !

*

* *

Bien incomplètement certes je me suis efforcé, Mesdames et Messieurs, de vous parler de ce qu'un siècle d'évolution professionnelle a réalisé dans notre BRETAGNE paysanne.

Encore cette évolution serait-elle vaine si elle s'affranchissait des disciplines professionnelles. Je vous ai parlé de Groupements spécialisés créés au cours des dernières années par une Jeunesse vigilante pour faire face à des besoins nés des circonstances. Mais les circonstances varient, comme les problèmes qu'elles soulèvent. A côté, il est des préoccupations permanentes : des Organismes permanents doivent leur faire face. Il leur revient de dominer toute la défense corporative de l'AGRICULTURE, d'en inspirer la politique professionnelle et de guider les initiatives diverses tendant à la servir. C'est en premier lieu, le Syndicalisme Agricole avec ses trois échelons, dont la vocation est générale. Ce sont les CHAMBRES d'AGRICULTURE, organes consultatifs et professionnels légalement institués près des Pouvoirs Publics.

Les CHAMBRES d'AGRICULTURE étudient, réfléchissent, proposent et organisent les secteurs qui leur sont propres.

Le Syndicalisme veille, défend, stimule et dicte les disciplines corporatives.

Grâce à son évolution la BRETAGNE agricole est souvent citée pour son Organisation Professionnelle : son avenir dépend de la fidélité qu'elle lui maintiendra.

*

* *

Que peut être cet Avenir ? Jouer au prophète n'est pas chose prudente !

En matière économique tant de facteurs peuvent jouer, en sens contraires parfois.

Notre AGRICULTURE poursuivra-t-elle son effort vers la production animale ? La production végétale reprendra-t-elle de son importance diminuée ? En quel sens le ferait-elle ? Autant de questions auxquelles, faute de données certaines, il est impossible de répondre, mais auxquelles les Représentations Agricoles responsables doivent être toujours attentives.

Tout dépendra des nécessités économiques, des politiques internationales, de l'orientation du MARCHE COMMUN, de besoins nouveaux apparaissant ... Que sais-je ... L'important est de se tenir à même de faire face aux conjonctures dès qu'elles se produisent et c'est là que l'évolution de nos Agriculteurs peut donner sa mesure.

Aujourd'hui, telle orientation agricole s'impose qui demain sera dépassée. Une chose est sûre, quelles que soient les tendances de l'économie mondiale, il faut rechercher la perfection de la production, les lois de la concurrence écartant inexorablement le médiocre.

D'où la marque "BRETAGNE" que la guerre avait mise en sommeil et que la CHAMBRE REGIONALE d'AGRICULTURE, en liaison avec le C.E.L.I.B., a reprise récemment.

Puis, quoiqu'il arrive, une politique d'exportation agricole s'imposera. Ici la situation géographique de la BRETAGNE que nous avons vue si défavorisée face à certains problèmes, peut devenir bénéfique, situation péninsulaire, possédant un développement inouï de côtes à doter de moyens portuaires répondant aux besoins, véritable rôle vers tous Pays d'Outre-Mer. L'action du "PLAN BRETON" connaît là des perspectives immenses : ce sont les exportations de produits végétaux : Blé, Légumes, Pommes-de-Terre. Là encore, la politique peut dominer le problème. Supposez que les débouchés vers l'Afrique du Nord rencontrent des difficultés que les événements actuels peuvent susciter, et imaginez ce qu'il en résulterait pour la production de nos semences de Pommes-de-terre.

Ce sont les exportations de bétail que peuvent faciliter, s'ils aboutissent,

les projets d'une Station de Quarantaine à BREST assurant aux Pays acheteurs l'expédition d'animaux sains pouvant provenir d'ailleurs, de toutes les régions de FRANCE.

La BRETAGNE, en effet, peut, grâce à sa géographie, lutter efficacement contre la propagation des Epizooties - le Finistère est peut-être en FRANCE le seul département ayant pu se défendre rationnellement contre la Fièvre Aphteuse.

*

* *

Mais si les problèmes économiques dépassent nos facultés de prévision, peut-être peut-on réfléchir avec moins de données incertaines aux problèmes humains.

L'évolution de notre Jeunesse Paysanne se poursuivra, c'est chose sûre. Elle possède en BRETAGNE des qualités que j'ai rarement rencontrées au cours d'une longue carrière qui m'a conduit en bien des régions de FRANCE.

Je veux me garder d'un chauvinisme béat : la comparaison ne m'est cependant pas interdite. On constate chez nos jeunes des curiosités, des désirs d'apprendre, de comprendre, de réaliser, que l'on trouve rarement ailleurs au même degré. Combien de visiteurs attentifs l'on découvre aussi et ils ne l'ont dit.

Pareille disposition d'esprit éveille des aspirations professionnelles, culturelles, sociales, familiales.

Seront-elles satisfaites ? Le niveau d'existence se relèvera-t-il par une meilleure compréhension du Législateur et des Gouvernants ? L'esprit trouvera-t-il sa nourriture en même temps que le confort et le profit répondront aux exigences ? La Profession Agricole recouvrera-t-elle devant l'opinion et les Pouvoirs Publics la considération qu'elle mérite ? Cessera-t-elle aux yeux de certains d'être le refuge des laissés pour compte ? Les éducateurs serviront-ils son prestige que trop d'entre eux jusqu'à présent lui ont discuté et lui destineront-ils de leurs meilleurs sujets ? Si oui, l'élite paysanne Bretonne restera fidèle à sa Terre qu'elle aime.

Sinon, hormis quelques secteurs privilégiés ou de plus forte résistance, la force acquise de son évolution l'arrachera de ses terroirs, quels que soient les risques d'aventures, car c'en serait bien, n'en doutez pas, face aux complications économiques que les villes surpeuplées vont connaître j'en ai peur.

Certes, nos bonnes terres ne retourneront pas à la friche; délaissées par le cultivateur de chez nous, elles seront reprises par des hommes venant de loin

souvent, servis par des capitaux dont nous ne disposons pas ici, peut-être même par des étrangers, appuyés par leurs Gouvernements compréhensifs. L'exemple s'en rencontre déjà en d'autres régions, dans certaines notamment peuplées d'Italiens.

Nombre de nos Economistes en chambre trouveraient cela très bien, la terre n'ayant à leurs yeux d'autre objet que de porter des récoltes, non des populations stables et autochtones.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, cela venait à se produire, il y aurait encore des agriculteurs en BRETAGNE, il n'y aurait plus de Paysannerie Bretonne et le travail séculaire de l'évolution dont nous venons de retracer les étapes aurait manqué son objet.

L'esprit se révolte là contre; il perçoit, non seulement du point de vue Breton, mais du point de vue National Français l'effroyable danger d'un tel déséquilibre démographique menaçant la santé même et la sécurité du pays : cela seul suffirait à stimuler nos pressants efforts dont, je ne veux pas douter, qu'ils triomphent un jour.

Ce trop long exposé où, par la force des choses, j'ai été entraîné un peu au-delà des considérations spécifiquement agricoles et bretonnes pourrait, je crois, trouver sa conclusion dans la paraphrase d'un mot célèbre :

"FAITES-MOI DE BONNE POLITIQUE, JE VOUS FERAI DE BON EQUILIBRE ECONOMIQUE ET SOCIAL".

-----ooOoo-----

